ISSN 0024-7650

LES USA DE REAGAN : une politique lourde de menaces

p. 11 - 12

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 756 - 27 novembre 1982 - prix : 6 F

GATT : tous d'accord pour le chacun pour soi

p. 6

Ils font payer les chômeurs, les pré-retraités, les travailleurs

C'est le gouvernement comme le patronat qu'il faut combattre

M 6189 - 756 - 6 F

sommaire

Dans le monde

Page 6 :
— **GATT : tous d'accord pour ne pas être plus libre-échangiste que le voisin.**

Page 8 :
— **Mitterrand en Egypte : voyage d'affaires.**
— **Cameroun : Ahidjo s'en va, la misère demeure.**

Page 9 :
— **Espagne : Gonzalez prend les devants.**
— **Elections au Brésil : renforcement de l'opposition.**

Pages 10 et 11 :
— **Les USA de Reagan ; une politique lourde de menaces.**
- **La crise s'approfondit.**
- **Bientôt un tiers du budget pour l'armée.**
- **36 millions de retraités menacés.**
- **Réductions d'impôts : une aubaine pour les riches.**

En France

Page 4 :
— **Le CNPF et les charges des entreprises : grands cadeaux pour grands profits.**

Page 5 :
— **Amnistie pour les généraux OAS : ce sont ces promesses-là que Mitterrand tient.**

Page 7 :
— **La disparition d'un équipage de marins-pêcheurs à Dieppe : tout n'a pas été fait pour les retrouver.**

Page 12 :
— **Au procès de Troyes, les réactionnaires font acquitter « l'auto-défense ».**

Page 13 :
— **Everitube : encore une centaine d'emplois en moins.**
— **Les inspecteurs du travail de Rennes en grève pour leur sécurité.**

Page 14 :
— **Renault Billancourt : les tricheries de la direction ; aux élections au CE, la CGT retrouve une partie des voies perdues.**
— **Roussel-Uclaf : les méandres de la justice.**
— **Hôpital Sud Bordeaux : l'heure des économies.**

Page 15 :
— **En lutte : Olida Levallois ; Strafor Strasbourg.**
— **SNCF La Garenne-Bezons : encore un accident mortel.**

Page 16 :
— **Saint-Nazaire : la colère monte aux Chantiers de l'Atlantique.**

Culture

Pages 17 et 18 :
— **Livres : *Les frères Ashkenazi* d'I.J. Singer ; *L'état du monde 1982 ; L'affaire Kravchenko* de G. Malaurie ; *Les enfants modèles* de P. Thorez.**

Page 19 :
— **Films : *L'ombre de la terre ; Docteurs in love ; Hanky Panky ; Un tueur dans la ville.***

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Les Marchés de France

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

EN BREF...

HISTOIRES D'EXOCET...

Terrorisme international : un stock d'armes à Saint-Nazaire

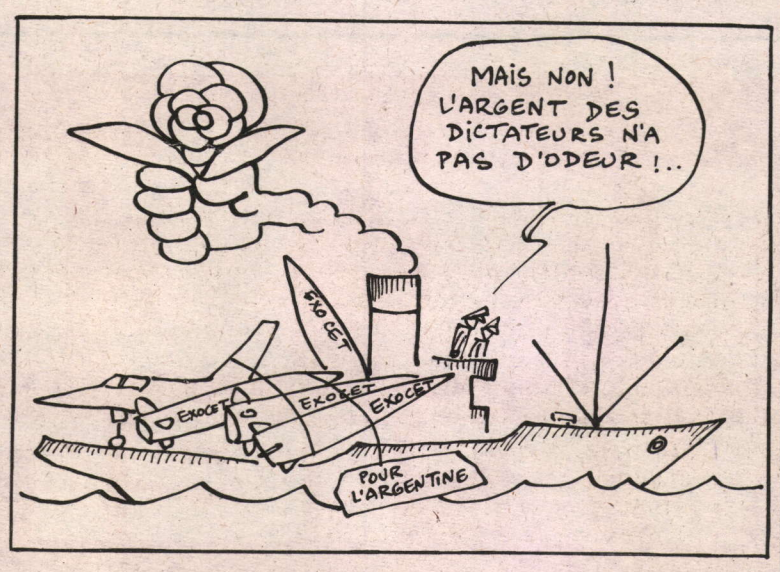

Un discret embarquement pour l'Argentine s'est effectué à Saint-Nazaire la semaine dernière.

A bord du **Bahia-San-Blas** ont été chargés notamment cinq **Super-Etandard** et des tonnes de munitions, dont des **Exocets,** missiles air-mer qui ont été utilisés entre autres dans la guerre des Malouines. Apparemment les militaires argentins en gardent un bon souvenir, puisqu'ils en redemandent !

L'horreur qu'a provoquée les semaines passées la découverte en Argentine de centaines de cadavres non identifiés dans les cimetières argentins, découverte qui fait l'objet d'une demande d'explication du Parlement européen et d'une ouverture d'enquête du secrétaire général des Nations unies, ne semble pas émouvoir le gouvernement socialiste français.

Les affaires sont les affaires ! Les dirigeants socialistes, toutes honte bue, n'hésitent pas à piétiner ce qu'ils condamnaient pourtant sous Giscard.

Made in quoi ?

La vente des ***Exocet*** *n'a pas plu du tout à notre voisine britannique. On a vu, à la Chambre des communes, un député accuser les Français* ***« d'avoir frappé l'Angleterre dans le dos »*** *un autre appeler à* ***« ignorer les fromages »*** *(français) et à* ***« bannir le Beaujolais » !***

Cependant le gouvernement anglais, bien que s'estimant très ***« déçu »*** *par la décision française, ne s'est pas senti très à l'aise pour protester en des termes rigoureux. Il faut dire que c'est une entreprise anglaise qui fabrique certains équipements électroniques pour les* **Exocet.** *Quant à Rolls-Royce, elle livre à l'Allemagne des turbines à gaz... qui serviront à équiper des frégates destinées à l'Argentine.*

Fameux, le coup du transfert

A propos de la reprise des livraisons d'**Exocet** à l'Argentine, **Le Canard Enchaîné** de cette semaine cite cette phrase de Jacques Huntzinger, secrétaire national du Parti Socialiste chargé des relations internationales : **« Il ne s'agit plus de vendre des armes, mais de transférer de la technologie ».**

Et si on pouvait par la même occasion transférer un peu de l'hypocrisie, de la bêtise et du cynisme de certains ! Malheureusement, les pays étrangers ne sont pas preneurs. Ils sont déjà largement pourvus !

La séduction Chirac

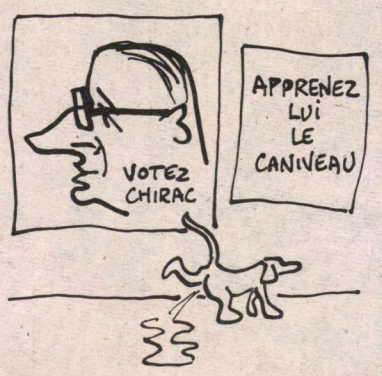

Chirac, le maire de Paris, est parti en campagne pour les municipales. Il vient pour cela, nous dit-on, de louer un local au Châtelet, à Paris, pour ne pas être accusé de faire de l'Hôtel-de-Ville son « quartier général ». Les premières affiches sur la gestion municipale, et plus particulièrement sur ce qui a été fait par Chirac depuis six ans, ont été collées. Et puis bientôt, on va avoir le droit au portrait du maire pour faire ressortir **« le sérieux de la gestion municipale »** et le **« caractère chaleureux »** de Chirac. Il va falloir un bon spécialiste de la retouche !

PAS RAGOUTANT

Dans son numéro de décembre, la revue **50 millions de consommateurs** publie une enquête, accompagnée de photographies, sur le Marché d'Intérêt National de Rungis.

Rungis-poubelle titre l'article. Et, du point de vue de l'hygiène, la différence semble en effet bien minime... Déjà, la vue des photos vous met en appétit (si l'on peut dire !) : abats qui traînent à même le fond de chariots rouillés et sales, foies **« qui font la planche dans un bac de sang, milieu propice au développement des germes »,** sacs d'abats traînant sur **le sol** etc.

Le journaliste raconte avoir vu au cours de son enquête **« une tripaille s'échappant à moitié d'une poubelle à roulettes au fond percé et balayant le sol pendant le transport », « un chat faisant le funambule sur des tringles au-dessus des quartier de bœufs », « des ris de veau à l'apparence douteuse et des têtes de mouton verdâtres ».**

Quant aux langues de bœuf, exposées dans le pavillon où **« marchandent les clients et où rôde l'inspecteur vétérinaire »,** si elles ont belle apparence, cela peut être dû au nettoyage qu'elles ont subi avec du Désodyol, **« produit réellement antiseptique... destiné au nettoyage des sols ».**

Il y a de quoi devenir végétarien.

Un client rêvé

Les fabricants d'uniformes sont contents. Ils vont pouvoir augmenter leurs prix comme bon leur semble. C'est ce que leur révèle une circulaire que leur a adressée le secrétaire général de la Commission centrale des marchés de l'Etat. Pour eux, pas question de modération des prix, c'est la liberté totale. Ce régime de faveur vient de ce que leur seul acheteur d'uniformes c'est l'Etat et que la hausse des uniformes est sans incidence sur l'indice des prix.

Les industriels de l'uniforme, parmi lesquels on trouve des grands du textile, ont trouvé là le client rêvé, qui paie sans discuter les prix. Le seul problème, c'est qu'il paye avec nos impôts !

Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : 180 F
pour une période de six mois : 95 F
LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 60 F

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles

EDITORIAL

Ils font payer les chômeurs, les pré-retraités, les travailleurs. C'est le gouvernement, comme le patronat, qu'il faut combattre.

Il n'y a donc plus une semaine sans qu'on nous annonce une ou plusieurs mesures anti-ouvrières. Ainsi l'on venait à peine de nous confirmer que, dans l'affaire de l'UNEDIC, 12 milliards seraient économisés sur le dos des chômeurs et des pré-retraités que, déjà, on apprenait que des allocations familiales allaient être partiellement bloquées, voire réduites. Par ailleurs, les taux de remboursement de certains médicaments vont passer de 70 % à 40 %.

Et si les travailleurs font le bilan de ces derniers mois, c'est sur tous les tableaux qu'ils ont perdu : salaires, Sécurité sociale, chômage, pré-retraites, allocations familiales...

Or, cela n'est pas fini. Mitterrand lui-même vient de préciser qu'il continuerait à mener une politique de rigueur au détriment de ce qu'il appelle les « budgets sociaux », c'est-à-dire en amputant encore les ressources des malades, des chômeurs, des retraités, des familles. Et tout cela pour continuer de préserver les intérêts des possédants, pour donner satisfaction à un patronat qui récolte dans ses caisses les milliards qu'on nous extorque.

Alors puisque c'est clair, puisque Mitterrand, Mauroy et Bérégovoy nous disent eux-mêmes, et chacun à son tour, qu'ils vont continuer leur sale politique, ne faisons pas mine de ne pas comprendre. Ne faisons pas mine de croire qu'ils n'y sont pour rien et que c'est parce qu'ils aiment bien les travailleurs qu'ils les châtient bien.

C'est vrai que ces gens-là ne sont que des valets des capitalistes, méprisés et tenus en laisse par leurs maîtres. Mais cela ne change rien au fait qu'ils se mettent, eux, contre les travailleurs.

Alors, refuser de combattre le gouvernement comme le fait la CGT, sous prétexte qu'il se dit de gauche, et se contenter de protester contre l'avidité du patronat, c'est duper les travailleurs ; car c'est tout de même bien le gouvernement qui vient de décréter lui-même que certains chômeurs seraient moins indemnisés, que d'autres ne le seraient pas et que la pré-retraite allait diminuer.

En réalité, le gouvernement n'est pas plus favorable aux travailleurs que le patronat. Ils ont partie liée. Et c'est à la fois aux patrons et au gouvernement qu'il faut aujourd'hui nous en prendre.

Krasucki, Maire, Bergeron, Jospin et Marchais veulent nous faire croire que ce n'est tout de même pas comme avant. Eh bien, si. C'est comme avant pour les travailleurs : ils ont contre eux le patronat, l'Etat des bourgeois et le gouvernement, tout de gauche qu'il prétende être.

Les dirigeants des partis de gauche et des syndicats trompaient les travailleurs quand ils leur disaient que le changement viendrait s'ils mettaient la gauche au pouvoir, et qu'il fallait attendre.

Les travailleurs ont attendu. Et en guise de récolte, ils ont un Parlement qui vote des mesures anti-ouvrières, un gouvernement qui utilise la Constitution de De Gaulle contre les propres députés de sa majorité. Et les seules promesses qui sont tenues sans concessions sont celles que Mitterrand avait faites aux généraux de l'OAS.

Bien sûr, ce ne seront pas les dirigeants des syndicats et des partis de gauche qui nous diront quoi faire et comment. Leur seul souci est de mettre de l'huile dans les rouages pour que nous courbions l'échine.

Mais nous pouvons, nous, les travailleurs, trouver les solutions, nous-mêmes, et ensemble.

Nous avons le nombre. Toute la production des biens passe entre nos mains et, si l'on y regarde bien, tout le fonctionnement de la société dépend de nous. Alors, si nous le voulons, nous pouvons utiliser notre force.

Cela nous fait peur parce que ce sera dur ? Oui, c'est vrai ! Mais ce sera dur de toute façon si nous nous laissons faire.

Et tout bien pesé, nous n'avons pas d'autre choix.

Le patronat, aujourd'hui, n'a plus peur des travailleurs, car il a le gouvernement de gauche pour faire écran.

Mais les patrons et le gouvernement se trompent quand ils prennent les travailleurs pour des sots.

La colère n'est pas encore violente, mais elle est générale, et elle est grande.

Arlette LAGUILLER

Mitterrand au journal « Le Monde » :

L'horizon est sombre

C'est un Mitterrand satisfait qui, dans une longue interview publiée dans **Le Monde** du 25 novembre, a passé en revue un certain nombre de problèmes de politique intérieure et extérieure. Il en a profité pour annoncer dans quels domaines se porteraient ses efforts et ceux de ses ministres. Et l'avenir ne s'annonce toujours pas rose !

Ainsi, Mitterrand est donc satisfait de l'inflation qui **« fléchit » : « C'est encore trop, mais cela va dans le bon sens »** (faut-il rappeler que c'est au nom de la lutte contre l'inflation que le gouvernement a décidé le (ferme) blocage des salaires et (l'élastique) blocage des prix dont les travailleurs ont principalement fait les frais ?)

Mais il reste le **« déficit extérieur qui, lui, demeure carrément excessif ».** Alors, dit Mitterrand, **« j'entends appliquer notre effort à ce poste central de notre économie ».** Mais il ne nous dit pas ce qu'il compte faire pour réduire le déficit. Rendre l'industrie française plus compétitive pour exporter plus ? C'est-à-dire réduire les charges des patrons, ou les subventionner ? En tout cas, d'une manière ou d'une autre, les contribuables seront parmi les payeurs. Et s'il essaie de nous faire consommer moins de produits étrangers, en s'arrangeant, comme pour les magnétoscopes japonais, pour en réduire le nombre sur le marché, à les rendre plus chers, à les frapper de taxes diverses, ce serait alors les consommateurs qui paieraient. Les mêmes, quoi.

Mitterrand s'est ensuite félicité de ce que les revenus disponibles des ménages auraient progressé de 2 % en 1982, et de ce qu'ils sont censés progresser de 1 % en 1983. Mauroy nous avait déjà servi ce conte. Mais nous aimerions bien savoir quels ménages ont vu leurs revenus augmenter ainsi. En tout cas, pas ceux de la grande majorité des travailleurs.

Mais de toute façon, s'il faut garantir le pouvoir d'achat des foyers aux revenus les plus bas, par contre, **« la baisse du pouvoir d'achat de ceux pour qui cette réduction ne représente pas une chute sensible de leur mode de vie ne pose pas de problème ».** Mitterrand n'a pas voulu chiffrer le seuil de salaire à partir duquel on fait partie de ces heureux élus. D'après l'un des journalistes qui l'interviewaient, cela devrait tourner autour de deux fois le SMIC. Voilà au moins une nouveauté : beaucoup de travailleurs sont donc riches (sans le savoir).

Et là où ça devient carrément inquiétant, c'est quand Mitterrand, parlant de l'accroissement des prélèvements obligatoires (impôts, Sécurité sociale, chômage, etc.) dit que **« les dépenses sociales » « s'emballent »**, que **« s'il convient d'être sévère dans la gestion du budget de l'Etat, il est encore plus nécessaire de contrôler l'évolution des budgets sociaux »**, et qu'il a **« demandé aux ministres d'y pourvoir ».** Quelles nouvelles économies laissent présager ces phrases ?

Les seules paroles positives ont été pour les entreprises. C'est promis, et repromis, on réduira le taux d'intérêt des emprunts qu'elles avaient contractés à une époque où ils étaient élevés, on échelonnera les échéances de leurs dettes, etc.

On a déjà appris par expérience que le gouvernement tenait facilement ses promesses... quand il s'agissait de faire payer les travailleurs ou de leur demander des efforts. Eh bien, soyons prévenus : on va nous en demander et nous en redemander, au nom de la crise mondiale, de la compétitivité des entreprises, de la nécessité du redressement du commerce extérieur, etc., pour l'instant jusqu'à l'horizon 1984-85, avant de repousser les échéances si, comme il est à prévoir, la crise se prolonge, malgré les affirmations de Mitterrand qui prend des risques en disant que ce serait **« douter plus que de raison des aptitudes** (des) **dirigeants** (du monde occidental) **que de ne pas prévoir une reprise pour ces années-là »** ! **Sylvie FRIEDMAN**

RÉUNION PUBLIQUE LUTTE OUVRIÈRE

A Paris,
vendredi 3 décembre,
à 20 h 30
grande salle
de la Mutualité

LE GOUVERNEMENT DE GAUCHE CONTRE LES TRAVAILLEURS

24, rue Saint-Victor
Paris 5e
Métro : Maubert-Mutualité

Le CNPF et les charges des entreprises

Grands cadeaux pour grands profits

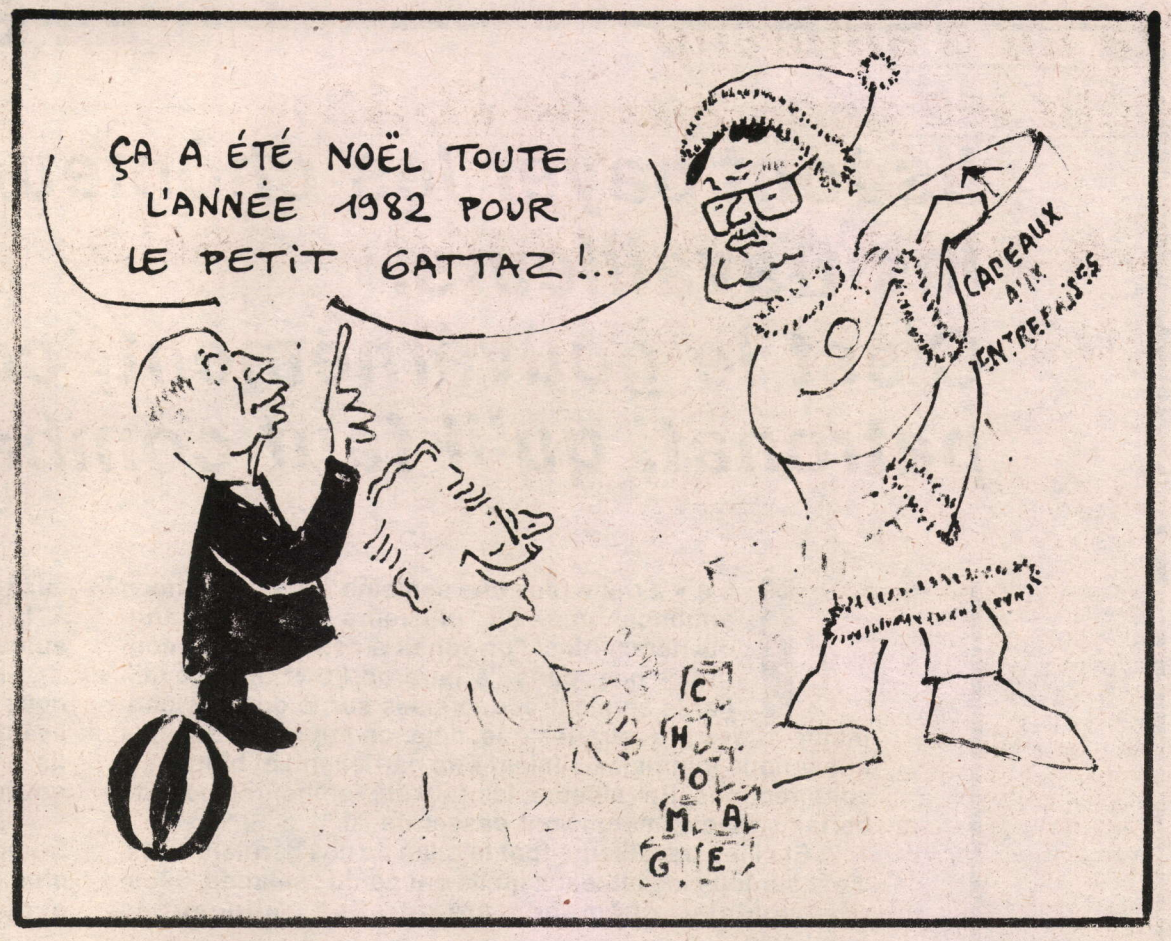

Cela fait des mois et des mois que le patronat, par l'intermédiaire de ses organisations, du CNPF en particulier, se plaint des charges qui s'accumuleraient sur les entreprises.

Plus le gouvernement annonce des mesures en faveur des entreprises, plus on entend le patronat répondre en écho qu'elles ne suffisent pas à compenser les charges supplémentaires.

Le CNPF s'est finalement décidé à traduire ses pleurs en chiffres et lundi 22 novembre Guy Brana, président de la commission économique du CNPF, a estimé à environ 100 milliards de francs le supplément de charges dû aux mesures du gouvernement de gauche.

Comment ce chiffre a-t-il été calculé ?

Côté charges, manifestement le CNPF a raclé tous les fonds de tiroir pour forcer au maximum son estimation, sans être trop regardant sur ce qu'il compte ni sur la méthode de calcul !

LA « 5e SEMAINE » ET LES « 39 H » COÛTERAIENT SI CHER QUE ÇA ?

Le poste le plus important, et de loin, est intitulé « 5e semaine » et « 39 h » (en année pleine) : il compte pour 45 milliards de francs, soit 45 % de la facture. Le CNPF a certainement fait le calcul que, plus c'était gros, plus il y avait de chances que cela impressionne. Mais en fait, de quoi s'agit-il ? En elles-mêmes, ces deux mesures n'ont pas coûté très cher aux patrons. Tout au plus a-t-il fallu payer en heure supplémentaire la 40e heure, soit une augmentation de 25 % d'une heure sur 48 semaines pour chaque salarié qui fait encore aujourd'hui plus de 39 heures par semaine. Cela peut aller chercher dans les 2 ou 3 milliards de francs, et on est loin des 45 milliards de francs avancés ! Alors le CNPF fait-il allusion au manque à produire dû à la diminution de présence au travail, dans les entreprises qui ont réellement diminué l'horaire de travail ? C'est oublier que la condition qui a partout été exigée par les patrons a été le maintien de la production. Et c'est, de fait, ce qui s'est passé dans la plupart des cas. A moins que le CNPF ne comptabilise ainsi les embauches nouvelles consécutives à l'octroi de la 5e semaine et de la 40e heure ? Pourtant, il n'y a pas eu beaucoup — pour ne pas dire pas du tout — d'embauches de ce type dans les usines et les bureaux !

DEPUIS QUAND LES PATRONS EMBAUCHENT-ILS DES TRAVAILLEURS QUI NE LEUR RAPPORTENT RIEN ?

Un autre poste est intitulé « Subordination de l'aide fiscale à l'investissement à une condition d'emploi : 3,6 milliards de francs ». Cela représenterait le coût des embauches nécessaires pour bénéficier des déductions fiscales, ainsi que le prévoient certaines règles d'attribution. Comme si les embauchés en question restaient à se tourner les pouces ! Comme si le CNPF ne savait pas que ces conditions d'embauche, prévues par les textes, étaient le plus souvent détournées, quand l'administration ne ferme pas les yeux purement et simplement, officieusement ou même tout à fait officiellement, comme il en est de plus en plus question avec le temps ? Alors les 3,6 milliards de francs de charges en question ont de fortes chances de n'exister pour la plupart que sur le papier !

L'ART DE SOUS ESTIMER LES ALLÉGEMENTS DE CHARGE

Lorsqu'il s'agit de comparer à ces charges les allégements, le bilan du CNPF les chiffre à 8,2 milliards de francs. Mais il en passe beaucoup sous silence. D'abord, toutes les déductions de charges sociales pour l'emploi des jeunes semblent bizarrement absentes de cette liste. Et puis, même si cette liste d'allégements est exacte par ailleurs, elle ne rend absolument pas compte de la réalité.

Car l'aide dont les entreprises bénéficient de la part de l'Etat est loin de se limiter à de seuls « allégements ». Cette aide prend des formes infiniment variées.

Cette aide, ce sont d'abord toutes les subventions directes dont bénéficient à un titre ou à un autre les diverses branches, dans le cadre de « plans » quelconques, « calcul », « textile », « machine-outil », etc., ou simplement parce qu'elles disent être en difficultés et qu'elles font un chantage au licenciement.

Cette aide, ce sont ensuite les commandes de l'Etat par l'intermédiaire des investissements de toutes sortes prévus au budget : des centaines de milliards de francs qui, injectés à tous les niveaux de l'économie, permettent tout simplement aux entreprises d'exister et aux patrons de ces entreprises de faire des profits. Or ces investissements sont en très large progression dans le budget 1983 car le gouvernement annonce haut et fort son intention d'aider les entreprises.

Le CNPF ne dit rien non plus des mesures prévues pour 1983 ; rien sur l'allégement des dettes des entreprises par la prise en charge par l'Etat des taux d'intérêt exorbitants de ces dernières années ; rien sur la fiscalisation des allocations familiales qui fera économiser 3 à 4 milliards de francs aux entreprises dès 1983 pour aboutir à une économie annuelle évaluée de 12 à 30 milliards ; rien sur les prêts superbonifiés prévus dans toutes sortes de cas, etc.

LE BLOCAGE DES SALAIRES : OUBLIÉ ?

Enfin, on peut remarquer que le CNPF est muet sur les conséquences hautement bénéfiques pour les patrons de la politique du gouvernement en matière de salaires. Le blocage des salaires depuis juin, la politique de pression sur les salaires à la sortie du blocage, l'interdiction par le gouvernement de toute indexation, va se traduire par une perte de pouvoir d'achat de plusieurs points pour les travailleurs. Cela représente des dizaines de milliards que les patrons n'ont pas à débourser en salaires et charges sociales pour cette année, sans compter ce qu'ils économiseront les années suivantes, puisqu'il n'y a pas de « rattrapage » pour les travailleurs !

Et cette manne est bien évidemment sans comparaison avec les « pertes » que les entreprises ont eu à subir, d'après elles, du fait du blocage des prix — un blocage dont les mailles étaient aussi larges que celles du blocage des salaires étaient serrées !

Le CNPF ne remercie même pas le gouvernement pour le rôle de pilote que ce dernier a joué dans les négociations salariales dans la fonction publique et dans les entreprises publiques (EDF, RATP et autres).

Alors oui, le bilan présenté par le patronat est truqué et même grossièrement truqué.

Ils sont bien aidés, les patrons

A titre d'exemples, voici quelques unes des mesures, en faveur du patronat, relevées dans la presse depuis le 1er octobre.

DÉCISIONS EFFECTIVES POUR 1982

Baisse des taux des prêts bonifiés à long terme.

250 millions de F. supplémentaires pour des prêts participatifs aux entreprises.

30 millions de F. versés par l'Etat à un plan d'aide à l'industrie des composants automobiles.

135 millions de F. prêtés à Dunlop (Montluçon).

Abandon de la taxation des frais généraux de 30 % pour les opérations d'exportation.

Rallonge de 5 milliards de F. d'investissements pour les entreprises nationalisées.

Circulaire précisant les dérogations à la limitation de progression des dividendes distribués par les sociétés.

Financement à 60 % par l'Etat des forages profonds en Méditerranée (250 millions de F. versés en 1982).

DÉCISIONS PRISES QUI DONNERONT DES EFFETS DÈS 1983

— Fiscalisation des allocations familiales.

— Budget 1983 : 20 % d'augmentation des crédits pour la Recherche ; 28,5 % d'augmentation du budget du commerce et de l'artisanat ; 28,3 % d'augmentation d'autorisation de programme au budget des transports.

— Crédit d'impôt égal à 25 % de l'accroissement des dépenses de recherche des entreprises (400 millions de francs en 1984).

— Nouvelle formule de contrat solidarité — durée du travail : 1,2 milliard de francs de primes aux entreprises.

— Accélération des prêts aux entreprises : 11 milliards pour les grands travaux ; 7,2 milliards en prêts spéciaux aux artisans.

— Amortissement supplémentaire de 30 % pour les investissements des entreprises (aide fiscale de 6 milliards de francs).

— Tarifs EDF plus intéressants pour les industriels.

Qu'est-ce qui distingue un plan de droite d'un plan de gauche ?

Quand la gauche était dans l'opposition, elle n'avait pas de mots assez durs pour dénoncer le scandale de la sidérurgie où s'engloutissaient les milliards de subvention alors que des milliers d'emplois étaient supprimés.

La gauche est arrivée et s'est penchée sur le problème de la sidérurgie. Résultat : une vingtaine de milliards de subventions d'ici à 1986 accompagnés de la suppression de l'emploi de 10 000 à 15 000 sidérurgistes vient de préciser le ministère de l'Emploi. Il a dû en falloir du temps pour sortir un plan aussi original !

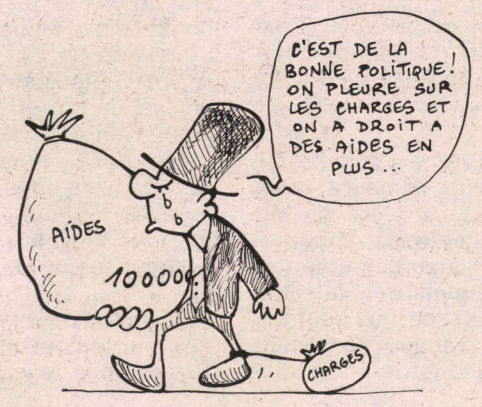

La loi d'amnistie pour les généraux de l'OAS:

Ce sont ces promesses-là que Mitterrand tient

Le gouvernement a finalement engagé sa responsabilité devant l'Assemblée nationale pour que la loi d'amnistie relative aux anciens condamnés de l'Algérie française n'exclue pas les ex-généraux putschistes de l'OAS. Lors de la première lecture à l'Assemblée, les députés du PS et du PC avaient en effet voté un amendement pour que les Jouhaud, Salan et autres putschistes ne soient pas réintégrés dans leurs droits. Une façon pour les députés de se donner des airs d'indépendance vis-à-vis du gouvernement sur un sujet, somme toute secondaire, mais symbolique. Et puis, c'était peut-être aussi pour eux une façon de donner le change à des militants du PS qui pensaient que le gouvernement allait un peu loin en réintégrant des fauteurs de coups d'Etat.

Finalement, le gouvernement leur a permis de ne pas se déjuger en engageant sa responsabilité et donc en faisant passer la loi sans qu'il y ait besoin d'un vote. En effet, pour qu'il y ait vote, il faut que des députés déposent une motion de censure sur la question. Or, comme ni la gauche ni la droite, pour des raisons différentes, n'en déposeront, les propositions du gouvernement pourront passer sans que les députés aient à se prononcer.

Finalement, tout le monde se tire de cette mini-affaire sans donner l'impression d'avoir cédé.

Il reste malgré tout que la procédure employée peut sembler disproportionnée par rapport à l'importance du sujet. Parce que, après tout, si le candidat Mitterrand avait promis de passer l'éponge sur toutes les séquelles de la guerre d'Algérie, il n'était pas obligé d'aller jusqu'à réintégrer dans l'armée de réserve les huit généraux de l'OAS.

Mais si Mitterrand a été jusqu'à engager la responsabilité du gouvernement sur cette affaire, c'est sans doute qu'il tenait à faire une démonstration. La démonstration de sa responsabilité devant l'appareil d'Etat, devant le corps des officiers, devant la droite réactionnaire.

Et on peut constater que c'est justement sur ce genre de problème que Mitterrand se montre fidèle jusqu'au bout à ses promesses, quand il ne va pas au-delà. On est loin de retrouver la même « fermeté » quand il s'agit de mesures favorables aux travailleurs... Dans ces cas, il est prêt à s'asseoir sur ses promesses et ses engagements.

Pierre CHAMBEY

Hausses du gaz et de l'électricité :

Les consommateurs paieront pour les patrons !

A partir du 1er décembre, les notes de gaz et d'électricité vont augmenter de 3,5 % en moyenne. Après la hausse de mars dernier, cela fera 13,5 % sur l'année.

Et encore les consommateurs doivent-ils s'estimer heureux. C'est en tout cas ce que disent les dirigeants d'EDF-GDF qui auraient voulu environ 20 % pour équilibrer les comptes !

EDF-GDF croule sous des milliards de dettes, paraît-il. Et cette année, la consommation industrielle a été inférieure aux prévisions. D'où un déficit global de 12 milliards de francs.

Une chose est sûre, le gouvernement ne compte pas réclamer un centime de plus aux patrons. Pas plus à ceux qui bénéficient déjà de tarifs ultra-préférentiels, qu'aux trusts qui ont profité des milliards attribués au « tout nucléaire ». Non, s'il fait payer quelqu'un, ce sera d'abord les petits consommateurs et peut-être ensuite les contribuables !

S.L.

Rigout à France-Inter :

Pour justifier les retournements ils inventent des « erreurs » !

Le 24 novembre, Marcel Rigout, le secrétaire d'Etat communiste à la Formation professionnelle était à l'émission **Face au Public** de France-Inter.

Interrogé sur les réserves émises par son parti contre la baisse du pouvoir d'achat et la réduction des prestations sociales, Rigout s'est demandé **« si les partis de l'actuelle majorité n'avaient pas sous-estimé la profondeur de la crise »**. De toute façon, a-t-il ajouté, **« les travailleurs sont d'accord dans l'ensemble avec une politique de rigueur imposée par la situation mondiale »**, l'essentiel étant que **« ce n'est pas l'austérité »**...

Logique, non ? Pour Rigout et le gouvernement, plus la crise est grave, plus c'est normal de faire payer les travailleurs, ce qui, comme chacun sait, n'a rien à voir avec l'austérité... Quelle rigueur !

N'est-ce pas un scandale, Monsieur Marchais ?

Le secrétaire du Parti Communiste était l'invité, dimanche 21 novembre, de Radio Monte-Carlo. **L'Humanité** du lendemain lui consacre toute une page, mais seulement un petit cinquième de colonne pour les problèmes de l'UNEDIC et du SMIC.

Georges Marchais s'y déclare en gros satisfait du « climat social » : inflation réduite, chômage ralenti, balance commerciale améliorée et tout un tas, selon lui, d'éléments extrêmement positifs. **« Naturellement,** a-t-il ajouté, **il y a également des choses dont il faut discuter »**... Il ne pouvait pas moins dire.

Décidément Marchais manie dextrement l'encensoir. Tout est bleu sous les cieux du septennat de la rose... cela valait bien quatre ministres sans doute !

Les municipales valent bien une photo

On ne peut pas dire que la rencontre à table mercredi 24 novembre entre Giscard et Chirac soit passée inaperçue. C'était un événement paraît-il, puisque les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés depuis janvier 1981. Il y a eu bien des commentaires.

Pourtant on ne sait pas trop de quoi ils ont discuté. Se sont-ils réconciliés sur le « bar aux herbes » qui figurait à leur menu, à défaut de le faire sur le Barre en os ?

De toute façon, ce qui comptait, c'était la photo. Elle a été réservée à un journaliste de **Jours de France**, tout un symbole. Et puis, chacun y est allé de sa petite phrase sur l'unité retrouvée.

Côté spectacle, le coup a réussi. Maintenant, ce repas de chefs n'effacera certainement pas la guerre des clans. Il faut plutôt parler non pas de trêve des confiseurs, mais de trêve électorale.

A l'approche des élections municipales, Chirac comme Giscard, sans doute pressés par leurs stratèges, ont accepté d'apparaître unis pour les échéances. On peut donc penser que jusqu'en mars, cette unité de façade a des chances d'être maintenue. Ensuite, ce sera une autre paire de manches, les ambitions personnelles reprendront le dessus et on peut s'attendre encore à de beaux combats de coqs.

P.V.

Quota pour les femmes aux municipales :

Neuf vieux pépés font la loi

Le Conseil constitutionnel, cette brochette de « vieux crabes », tous mâles et réactionnaires, a donc rejeté la disposition de la nouvelle loi électorale municipale, votée par le Parlement, qui proposait un quota obligatoire de 25 % de femmes sur les listes de candidatures.

Ces dignes messieurs ont tenu à donner leur grain de sel au nom de la sauvegarde de la pureté constitutionnelle : ce serait faire affront à la Constitution française et à la **« Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen »**, osent-ils dire notamment, que d'adopter une pareille loi car, en France, depuis bientôt deux siècles, **« tous les Français sont déjà égaux en droit »**. Ben voyons ! Ce qui n'a pas beaucoup gêné ces donneurs de leçons sur l'égalité, depuis le temps que les femmes sont écartées des postes de direction du pays et en butte à la discrimination !

Cela dit, ce n'est sûrement pas en imposant un quota pour les femmes, comme l'avaient décidé, d'un air protecteur, les parlementaires, qu'on peut résoudre ce problème de la participation des femmes à la vie politique et au fonctionnement des institutions de ce pays. Ce n'est même pas poser le problème de façon juste. (On se demande d'ailleurs en passant pourquoi un quota de 25 % alors que les femmes représentent déjà 52 % de la population.)

En réalité, ce qui pèse sur les femmes, c'est surtout la place qui leur est faite dans l'économie, dans la famille, dans la vie de tous les jours. Ce sera toujours plus difficile dans la société actuelle pour une femme, d'assumer une fonction élue en plus du reste : de son travail, de ses obligations de mère de famille. Comme il lui est plus difficile qu'à un homme de prendre sa place dans un parti. Et cela, ce n'est pas une simple décision juridique qui le changera vraiment.

En tout cas, loi ou pas loi, rien n'interdit aux différents partis, de toute manière, de proposer le plus largement possible à des femmes de participer à la vie politique et sociale, de se présenter aux élections, municipales ou autres d'ailleurs. Pas besoin de quota pour cela !

A.G.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais

Quelle catégorie de travailleurs a la garantie de voir ses salaires augmenter de 12,5 % pour 1983 ?

Ce sont... les membres du gouvernement. Et cette augmentation de leurs rémunérations, fixée par Mauroy, est inscrite dans la loi de Finances 1983, approuvée samedi 20 novembre par l'Assemblée.

Ils décident de l'austérité pour les travailleurs, les chômeurs et les retraités, mais il n'y a pas de rigueur qui tienne pour eux.

La conférence du GATT à Genève

Tous d'accord pour ne pas être plus libre-échangiste que le voisin

Mercredi 24 novembre s'est ouverte à Genève la réunion du GATT (Accord général sur le commerce et les droits de douane). Créé au lendemain de la dernière guerre, cet organisme (qui regroupe les ministres des pays occidentaux et de certains pays du Tiers Monde) avait pour but de favoriser l'abaissement des barrières douanières et l'extension du commerce mondial. Ce qui a pu se faire, effectivement, pendant la période de prospérité allant jusqu'aux années 1970.

Mais la crise économique que traverse le monde capitaliste fait se renforcer dans tous les pays des pratiques protectionnistes, qui n'avaient jamais et nulle part disparu.

L'affaire du blocage des magnétoscopes à Poitiers est une des manifestations en France de cette tendance. On peut constater dans tous les pays des pratiques de ce genre qui, sous une forme ou sous une autre, sont destinées à freiner les importations de produits étrangers. Aux USA par exemple, cela fait plusieurs années que les voitures japonaises sont contingentées. Et un peu partout, ces dernières années, on a vu de nouvelles mesures destinées à protéger les industries de chaque pays contre la concurrence étrangère.

IL Y A MILLE ET UNE FAÇONS DE FAIRE DU PROTECTIONNISME SANS LE DIRE...

Parmi ces mesures, il y a d'abord les classiques barrières douanières (qui consistent à taxer les produits importés, pour les rendre non compétitifs) et le contingentement (qui fixe un pourcentage maximum pour certaines importations). Souvent, ce contingentement fait l'objet d'accords de réciprocité entre plusieurs pays : c'est ainsi qu'existe actuellement un « accord multifibres » signé entre pays occidentaux et pays du Sud-Est asiatique limitant les exportations de textiles de ces derniers.

Mais le plus souvent, les mesures protectionnistes se font insidieuses et hypocrites. Comme chaque pays est à la fois importateur et exportateur, chacun multiplie les grandes déclarations officielles sur les vertus de la liberté du commerce, tout en s'ingéniant à mettre des bâtons dans les roues des autres. Cela passe par une jungle de règlements techniques et sanitaires. Au Japon, par exemple, on a vu des produits refoulés parce qu'il manquait une apostrophe sur un document ou pour désignation non prévue d'un produit.

De même, la République fédérale allemande refuse la dénomination de bière à toutes les bières étrangères qui ne sont pas fabriquées selon les normes établies par une ordonnance de 1516. La Grande-Bretagne refuse la margarine allemande dont l'emballage a une forme conique (seule la forme cubique est réglementaire !). Et on se souvient de la guerre qui s'est livrée entre moutons anglais et volailles françaises sous des prétextes sanitaires.

C'est d'ailleurs dans la Communauté européenne que ces pratiques se sont multipliées le plus, précisément afin de tourner les règles libre-échangistes de cette Europe où les barrières douanières sont en principe abolies.

... OU ENCORE D'EN FAIRE, EN DISANT QUE C'EST LES AUTRES QUI EN FONT

Quant aux USA, qui se vantent d'être les champions du libre-échangisme, ils ont eux aussi multiplié les mesures protectionnistes sous prétexte... que les autres ne jouaient pas le jeu. C'est ce qui s'est passé au sujet de l'acier : les USA ont pris des mesures contre l'acier européen, sous prétexte de concurrence déloyale. Ce n'est d'ailleurs pas le gouvernement américain qui a pris des mesures, mais les sociétés sidérurgistes comme l'US Steel qui ont attaqué leurs concurrents européens devant les tribunaux.

Mais il n'y a pas que l'acier qui soit subventionné en Europe : c'est aussi le cas de l'agriculture. Et les Américains, qui sont exportateurs de céréales, se plaignent là aussi de concurrence déloyale.

LES VOLONTÉS AMÉRICAINES ET LA COLÈRE DE JOBERT

C'est dans ce contexte que s'ouvre cette réunion du GATT, la première depuis dix ans, convoquée à l'initiative des Américains. Avant même l'ouverture de cette conférence, on a pu assister à un coup d'éclat de Michel Jobert, ministre français du Commerce extérieur, qui a reproché à ses collègues européens d'avoir adopté un document reflétant le point de vue américain.

Les Etats-Unis disent que la crise des échanges internationaux est due, en partie au moins, au protectionnisme des Etats européens. Ils veulent que le GATT se déclare contre le protectionnisme et qu'il interdise aux Etats européens les astuces grâce auxquelles ils tournent les accords de libre-échange du GATT. Ils veulent qu'il y ait des accords aussi pour les services et l'agriculture, c'est-à-dire là où ils occupent une position dominante. En fait, les Etats-Unis demandent aux Etats européens de lever les barrières douanières qui gênent les exportations américaines !

Ah mais non ! a répondu Jobert, la crise est la cause et non pas la conséquence des difficultés du commerce international ; c'est contre cette crise elle-même qu'il faut lutter. En attendant, pas question d'accepter l'extension et le renforcement des mesures libre-échangistes, a-t-il précisé, arguant que, s'il fallait chercher des responsabilités, c'était du côté de l'instabilité monétaire, du niveau très élevé des taux d'intérêt, du non-respect en pratique de la discipline du GATT, toutes choses qui sont le fait des Etats-Unis.

Le débat sur ce qui est la cause ou la conséquence de la crise peut sans doute impressionner les non-initiés. Il est voulu pour cela. Mais, et surtout, il est destiné à faire oublier que la crise des échanges commerciaux est une des facettes de la crise économique mondiale et que ni Jobert ni les autres n'ont le moindre moyen de lutter contre cette crise, dans le cadre de l'économie capitaliste.

DES PALABRES INUTILES FACE A LA CRISE D'UN SYSTÈME ABSURDE

Voilà donc ce qui va faire l'objet des palabres du GATT, palabres qui ne changeront rien. Le monde continue à s'enfoncer dans la récession, la concurrence devient plus acharnée entre grands groupes capitalistes et chacun de ces grands groupes, tout multinationaux qu'ils sont, demande l'aide de son Etat national, non seulement pour le protéger contre la concurrence des autres dans son propre pays, mais encore plus pour l'aider à percer sur des marchés étrangers. C'est la quadrature du cercle, chacun cherchant à appliquer des mesures protectionnistes pour soi, tout en évitant que les autres en fassent autant. Et dans tous les pays, à l'heure actuelle, c'est la prétendue « *reconquête du marché intérieur* », le « *achetez américain* » faisant écho au « *produisons français* », ou le « *achetez anglais* » au « *achetez les produits garantis irlandais* ». C'est absurde, à l'heure où la production se fait de toute façon à l'échelle internationale ; et cela ne peut qu'accentuer encore la crise. Mais cette absurdité n'est pas due à l'absurdité de telle ou telle solution économique décidée par les gouvernants. Elle est le produit logique d'un système fondé sur la concurrence, d'un système qui, lui, est absurde dans son principe, qui date d'un autre âge.

Jean-Louis CHAMPENOIS

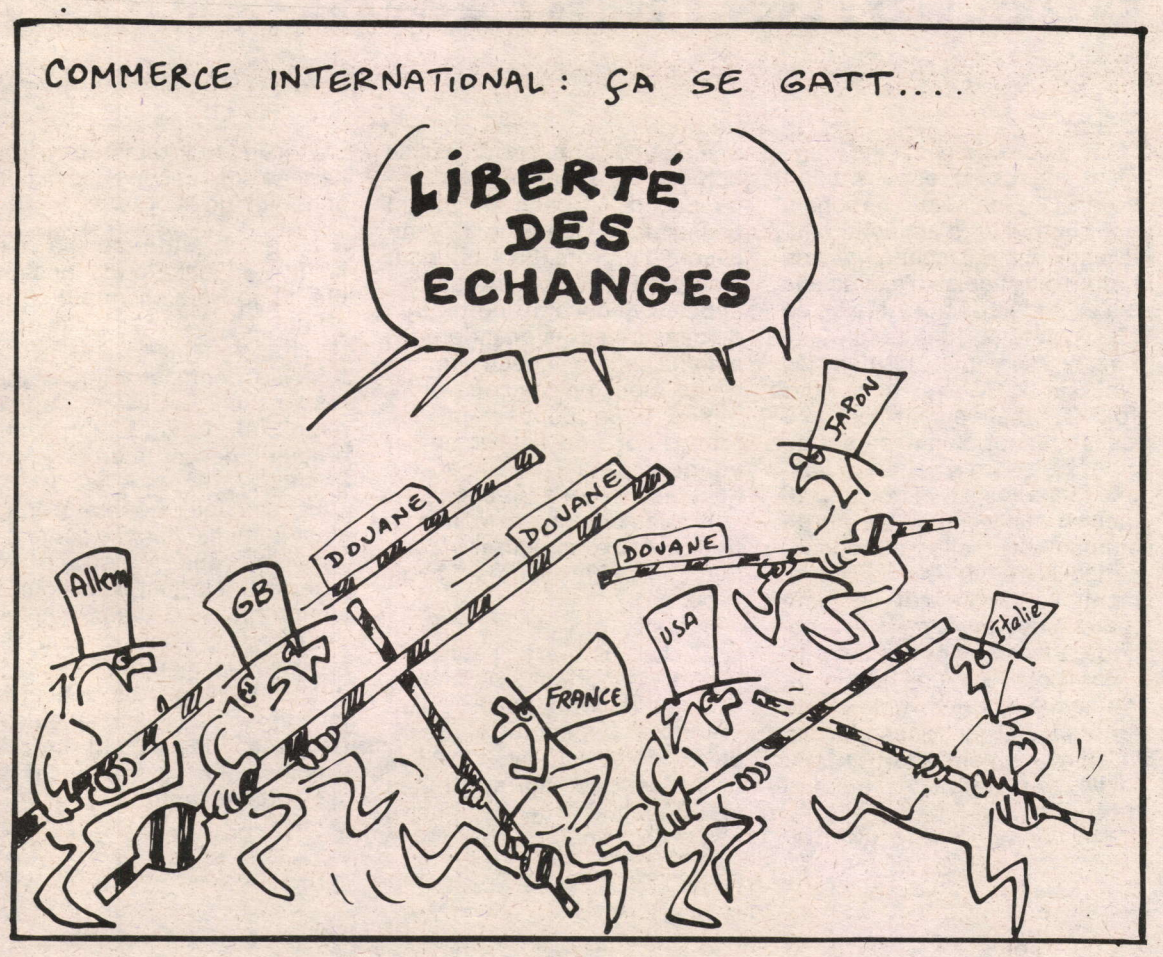

A protectionniste, protectionniste et demi

Parmi les astuces par lesquelles les pays qui sont censés permettre entre eux la libre circulation des marchandises arrivent à la freiner, quelques-unes valent la peine d'être citées.

La France interdit la commercialisation des pommes de terre dont la variété n'est pas inscrite au catalogue français. La vente des produits antiparasitaires en provenance de l'étranger est, quant à elle, subordonnée à l'existence d'un représentant français de ces produits.

La Grèce interdit que les produits surgelés entrent dans la composition des plats cuisinés.

La Grande-Bretagne assimile les parfums et les eaux de cologne alcoolisés aux alcools à boire et les taxe en conséquence, au grand dam de la parfumerie française.

Le Japon, lui, ne dédouane les camemberts français qu'au bout d'une semaine.

Les Etats-Unis refusent les fromages non pasteurisés... sauf s'ils sont vieux de plus de soixante jours. Il paraît que les producteurs français de brie, misant sur l'ignorance des douaniers américains en matière de fromages, affichent tranquillement 60 jours sur les produits frais...

Et ce ne sont que de petits exemples pris parmi des milliers...

La disparition d'un équipage de marins pêcheurs à Dieppe

Tout n'a pas été fait pour les retrouver

La Route du Rhum, ses bateaux publicitaires, ses moindres incidents, même ceux que ça n'intéresse pas sont au courant ! Mais lundi 15 novembre, à l'aube, un bateau de pêche à la coquille Saint-Jacques, le *Flibustier,* a sombré avec six hommes d'équipage qui, eux, n'étaient en mer que parce qu'ils allaient gagner leur vie. Là, l'information a été beaucoup plus discrète.

La sœur de deux des marins disparus nous a raconté le drame. Et, comme on le verra, il y a beaucoup à dire sur la façon dont sont organisés les secours aux marins qui partout, tous les jours, risquent leur vie en mer.

« Ils avaient quitté Dieppe avec d'autre coquillards dimanche soir, malgré le mauvais temps. Ils en avaient connu de pires et ils voulaient être lundi aux premières heures sur un secteur de pêche dans la baie de Seine.

A 1 h du matin lundi, devant la tempête, ils ont décidé par radio avec mon autre frère, lui-même patron d'un coquillard, de ne pas mettre en pêche et d'aller s'abriter dans un petit port, Saint-Vaast-La-Hougue. A midi, le *Flibustier* n'était toujours pas arrivé au port. Mon frère a alerté les secours.

— Comment se sont organisés les secours ?

— C'est le CROSSMA (Centre régional des opérations de surveillance et de secours maritimes) qui organise les secours. Des vedettes de plusieurs ports, des Affaires maritimes, une de la Marine nationale sont sorties. Le mardi un avion et, tant que le temps l'a permis, deux hélicoptères ont survolé la zone. Tous disposaient de moyens pour détecter un bateau comme le *Flibustier.* Nous ne mettons en cause ni le dévouement des sauveteurs, ni les moyens. Ce qui nous a révoltés, c'est que, le mercredi matin, ils nous annoncé qu'ils arrêtaient les recherches. Ils avaient bien sûr de bons arguments : les moyens de détection sont efficaces et le quadrillage avait été bien fait, jusqu'au large du Havre. Mais 48 heures c'est court. Des marins ont été retrouvés, dérivant sur leur bombard depuis trois jours et, avec la mer... on ne sait jamais. D'autant que, même aujourd'hui, on n'a retrouvé aucune trace du bateau. Et puis on sentait bien que l'argument, jamais directement utilisé, c'était que les recherches coûtent cher. Mais pour la Route du Rhum, là ils n'ont pas lésiné sur les moyens. Chaque bateau a une balise repérable par satellite. Les marins ont une combinaison de survie à 3.000 F pièce. C'est grâce à elle que l'un d'eux a pu attendre les secours après que son bateau eut chaviré. Et quelques jours avant, ils sont allés en plein océan en chercher un autre, victime d'une crise d'appendicite. Nous avons dit tout cela à tous ceux que nous avons pu contacter. Nous leur avons rappelé aussi qu'il y a deux ans, au moment de la grève des pêcheurs, quand les bateaux ont bloqué le port d'Antifer, ils n'avaient pas regardé à la dépense pour envoyer les bâtiments de la Marine nationale forcer les barrages, bousculant les chalutiers au risque de les faire couler. Finalement, par l'intermédiaire de différentes autorités, le maire, le député, nous avons obtenu qu'ils poursuivent les recherches. Certes avec moins de moyens, mais ils l'ont fait mercredi toute la journée.

Mais le soir, le maire, un représentant des Affaires maritimes et un du sous-préfet nous ont annoncé l'arrêt définitif et nous ont présenté leurs condoléances. Le lendemain, un télégramme du ministre de la Mer faisait de même. Après discussions, nous avons décidé de lui répondre : *« Condoléances prématurées. Demandons poursuite des recherches ».* En fait, à force de les harceler, à force de frapper à toutes les portes, nous avons obtenu chaque matin un peu moins que la veille, mais chaque matin quand même la poursuite de recherches, ainsi jusqu'à la fin de la semaine.

Dans des drames de ce genre, il n'y a que le minimum de prévu automatiquement. Pour le reste, c'est à la famille de faire les démarches au hasard. On espère qu'elle se découragera. C'est la même chose pour la recherche de l'épave et des corps. Alors que, pour Alain Colas, ils ont cherché pendant des semaines, il a fallu faire de nouvelles et pénibles démarches. Ils ont dit oui, mais ça a été à nous de recalculer la zone de recherche, en fonction des courants et des vents. Comme s'ils ne disposaient pas eux-mêmes et des données et de gens compétents pour le faire. Obliger la famille à ces démarches est révoltant. De même qu'est révoltant le fait de se sentir promené d'un service à l'autre, d'un responsable à l'autre, sans savoir qui prend la décision.

On a trouvé le même genre de réaction dans les radios. Une idée nous était venue : s'ils avaient pu embarquer dans le bombard avec un transistor, un message les aurait aidés.

A France-Inter, la première fois, ça n'a pas dépassé le standard. La deuxième, c'est monté jusqu'à la rédaction. Elle devait nous rappeler. Elle ne l'a pas fait. Pourtant tout l'été France-Inter fait une émission pour ceux qui cherchent un coéquipier pour leur voilier, ou ceux qui cherchent une place d'équipier pour une croisière. Pour ça, ils ont du temps à perdre. On n'a pas eu plus de succès ailleurs !

Des conditions de vie difficiles

Nous avons aussi interrogé notre interlocutrice sur quelques aspects de la vie et des problèmes des marins.

« Dimanche, le bateau est sorti par mauvais temps. Est-ce souvent le cas ?

— Ça se fait plus qu'avant. Bien sûr, pour faire ce métier, il faut aimer la mer. Mais ce n'est ni le goût du risque, ni celui de l'aventure qui poussent les pêcheurs à prendre des risques. C'est parce que les équipements sont de plus en plus chers, les frais de plus en plus élevés, le poisson ou la coquille plus difficiles à prendre, à cause de la pollution et parce qu'on a trop épuisé les fonds. De plus, suite à la grève d'il y a 4 ans et demi, les pêcheurs ont gagné un prix minimum et un prix maximum pour la coquille : 10,60 F et 18 F le kg. Ça n'existait même pas avant. Par mauvais temps, il y a quand même moins de bateaux en mer, on a plus de chances d'approcher le prix maximum. Et puis on n'est jamais sûr de la pêche du lendemain.

— Comment se répartit le produit de la pêche ?

— D'abord les frais. Pour un bateau comme le *Flibustier :* 60.000 F par mois. Il faut d'abord pêcher pour cela. Même détaxé à 1,80 F le litre, le fuel coûte très cher, le bateau en consomme des tonnes. Chaque augmentation du fuel oblige à pêcher plus. Il y a aussi les réparations. Pour la coquille, on dragues le fond avec des grages. Il y en a 14 par bateau. 12 au fond, 2 sur le pont. On en perd parfois dix par saison, à 3.500 F pièce. Ce qui reste après les frais est partagé en deux. La moitié pour payer l'assurance, rembourser les prêts. Le *Flibustier,* vieux de 10 ans, a été racheté 700.000 F voilà 3 mois. Un bateau neuf aurait coûté 3.000.000 F. Une radio de bord vaut 30.000 F. Le patron-armateur ne sait qu'à la fin de l'année s'il est gagnant ou s'il a des dettes.

L'autre moitié est divisée en parts. Deux pour le patron. Une et demie pour le mécanicien. Une par matelot.

— Combien gagne un matelot ?

— Un pêcheur sur un bon bateau, avec une bonne année, peut gagner 4.000 à 5.000 F par mois. Pour la région, c'est un bon salaire, si on ne tient pas compte des heures de travail. Mais c'est une moyenne. La saison de la coquille est nettement meilleure que celle du chalut, l'été. Un très, très bon mois, un pêcheur peut gagner jusqu'à 10.000 F. Un mois par an le bateau est mis en cale sèche pour les grandes réparations, la peinture, etc. Il y a encore 5 ans, les matelots travaillaient tout ce temps-là sans être payés. Aujourd'hui ils sont un peu indemnisés. De même, pour leurs vacances, ils reçoivent 70 F par jour. Tous calculs faits, cela veut dire qu'en été, les pêcheurs sortent parfois tous les jours pour un salaire dérisoire. Et comme la plupart des femmes ne travaillent pas, pour voir leur mari quelle que soit l'heure à laquelle il rentre...

— Comment se passent les sorties en mer ?

— En été, c'est la pêche au chalut. Il faut rentrer très souvent au port pour ramener du poisson frais. Mais rentrer au port ne veut pas forcément dire rentrer chez soi. Les navettes sont plus courtes mais peuvent se succéder pendant des jours et des jours. D'octobre à mi-mai, c'est la saison de la coquille. Les délais de route varient entre 4 et 11 heures. Bien qu'il y ait toujours quelque chose à faire sur un bateau, ce sont les moments les plus tranquilles. Sur le lieu de pêche, on dragues le fond avec les grages, en va-et-vient. Puis les matelots déversent sur le pont et trient. Il leur passe des tonnes et des tonnes de cailloux entre les mains. Là, ils ne se reposent qu'une heure ou deux par roulement entre chaque trait. Ils arrivent au port épuisés. Ils déchargent le bateau, le nettoient, le rangent et pratiquement ils repartent ».

Parfois, vers la mort...

MITTERRAND EN EGYPTE : voyage d'affaires

Coopération militaire croissante, échanges économiques nombreux : les affaires entre la France et l'Egypte sont paraît-il au beau fixe. Des affaires que Mitterrand est venu confirmer par son voyage de trois jours au Caire.

La France est en effet devenue le deuxième fournisseur de l'Egypte, derrière les Etats-Unis, le volume des exportations atteignant 16 milliards de francs en six ans. C'est bien sûr dans le domaine militaire, une spécialité de l'Etat français, que la coopération est la plus fructueuse. D'importants accords ont déjà été conclus par Charles Hernu lors de sa visite au Caire en décembre 1981 : livraison d'une vingtaine de Mirage 2000 et construction d'une usine d'Alpha-Jets. De nombreuses entreprises commerciales, industrielles et bancaires sont implantées en Egypte. Et les industriels français ont obtenu la réalisation de gros travaux, comme l'aménagement du port de Damiette, l'hôpital d'Aïn-Shams, le métro du Caire ou la construction de deux centrales nucléaires. Le groupe Total, lui, s'est vu octroyer 22 000km² de concessions pour l'exploitation de pétrole. Bref, une « coopération » fructueuse pour les industriels français. Et c'est en bon représentant de leurs intérêts que Mitterrand a effectué ce petit voyage d'affaires.

Pierre CHAMBEY

Au-delà des réalisations modernes, la population égyptienne vit dans la misère, sous bonne garde d'un Etat musclé.

Derrière les affaires, la misère

Derrière les réalisations « modernes » que nous montrent les images des reportages sur l'Egypte, se cache en fait une misère qui touche la grande majorité de la population. Une ville comme Le Caire abrite des millions de taudis, des bidonvilles apparaissent sur le toit des immeubles, jusqu'à ce cimetière qui serait devenu le refuge de 500 000 sans-abri.

A côté de cette misère s'étale le luxe de fortunes immenses qui se sont établies — ou épanouies — à la suite de l'ouverture économique aux capitaux étrangers et du rapprochement avec les USA, instauré par Sadate dans les années 1970.

Cette situation est évidemment grosse d'explosions sociales, comme celle qui s'est produite en janvier 1977, à la suite d'augmentations importantes de produits de base. De violentes manifestations éclatèrent dans les principaux centres industriels, manifestations sauvagement réprimées par la police et l'armée qui se soldèrent par 80 morts et plusieurs centaines de blessés.

Et la crise économique, qui touche d'autant plus durement l'Egypte que c'est un pays sous-développé, aggrave encore les conditions de vie de la population.

La « coopération » sans fard

Concurrencés à l'intérieur par la technologie américaine ou japonaise, menacés à l'extérieur par la lutte acharnée que se mènent les pays industrialisés pour s'arracher les marchés internationaux, les industriels français ne doivent pas pour autant désespérer. Le ministre de la Coopération, Jean-Pierre Cot, l'a encore rappelé dans une interview donnée au journal *Les Echos* (23 novembre) : « *L'Afrique reste le principal partenaire de la France* ». Partenaire politique, s'entend. Cette amitié politique a bien sûr des incidences économiques qu'il ne faut pas négliger, puisqu'elle permet de conserver les pays africains « amis » comme lieux privilégiés pour les capitalistes français.

Le ministre le dit sans fioritures : « *Nous les aidons parce que nous y avons intérêt* (...) *Le Tiers Monde crée des emplois, il fait marcher nos usines* ». L'aide budgétaire au titre de la coopération s'élèvera l'an prochain à 448 millions de francs. Cet argent n'est évidemment pas perdu puisque, selon la nature des aides, il revient sous forme d'exportations des industries françaises vers ces pays dans un proportion variant de 65 à 100 %.

On ignore si les milliards consacrés à la coopération seront un jour destinés à réduire la misère des pays d'Afrique. Pour l'heure, une chose est sûre : ils servent à créer des marchés pour les industriels français. Pour le ministre, comme pour les capitalistes auxquels il s'adresse, c'est bien là l'essentiel.

Patricia MULLAN

CAMEROUN

Ahidjo s'en va, la misère demeure

Nous reproduisons ci-dessous un article du journal *Le pouvoir aux Travailleurs*, mensuel trotskyste, édité par l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes, dans le numéro 113 paru le 15 novembre 1982.

« Paul Biya, ancien Premier ministre, vient d'être consacré officiellement chef de l'Etat, succédant ainsi à Ahmadou Ahidjo qui a démissionné début novembre pour raisons de santé, paraît-il. Une démission « à la Senghor », en quelque sorte.

Faisant l'éloge de Ahidjo, la presse bourgeoise parle de « *l'homme de la réunification* » du Cameroun, de celui qui avait su maintenir un « *régime stable* » et fait régner la « paix » intérieure depuis 1960, date de l'indépendance. C'est également en termes élogieux que le gouvernement français a rendu hommage à Ahidjo.

En fait, Ahidjo a su se maintenir au pouvoir pendant un quart de siècle, par une dictature féroce qu'il exerçait à l'encontre de la population.

A ses débuts, Ahidjo, avec l'aide de l'impérialisme français, s'est employé à briser une importante rébellion armée, l'Union des Populations du Cameroun (UPC) dirigée par Um Nyobé, Félix Mounié et Ernest Ouandié ; il y est arrivé. Le règne de Ahidjo a commencé dans le sang et c'est également par la répression sanglante qu'il s'est maintenu au pouvoir.

Il y a un peu plus d'un an, il a envoyé son armée contre les paysans d'un village du Nord-Cameroun en révolte (les Toupouris) en faisant nombre de morts. La politique de Ahidjo, pendant son règne, a été une politique au service de l'impérialisme. Ce sont les trusts capitalistes qui profitent du pétrole camerounais ; il en est de même pour le cacao (4e rang mondial), le café ou le coton. Les dettes extérieures s'accumulent. En 1979 par exemple, le Cameroun devait 260 milliards de francs CFA aux organismes financiers mondiaux. Pour les producteurs paysans, c'est la misère qui va s'aggravant ; ils sont écrasés d'impôts ; ils ont la vie dure, c'est ce qui les pousse parfois à des révoltes contre le régime en place.

Sur le plan intérieur, il pratiquait la politique de « diviser pour régner ». C'est ainsi que les routes, les hôpitaux et autres établissements publics du nord — N'Gaoundéré, Garoua, par exemple — sont mieux entretenus que ceux du sud — Douala, Yaoundé.

Aujourd'hui, le dictateur a choisi de s'effacer de la scène politique. Si, comme il semble, c'est un acte volontaire, c'est incontestablement un acte responsable, mais responsable devant les possédants du Cameroun, responsable devant l'impérialisme. La mort d'un vieux dictateur ne se traduit pas toujours par une crise de succession ; et une crise de succession au sommet ne se prolonge pas nécessairement dans la rue. Mais enfin le risque existe. Ce n'est pas sans une certaine appréhension que les milieux politiques concernés de l'impérialisme français suivent par exemple l'usure fatale de cet autre « vieil ami » de la France qu'est Houphouët Boigny. Senghor a été le premier à tenter d'éviter à ses maîtres les problèmes que sa succession aurait pu poser. Ahidjo a l'air de suivre l'exemple, en allant se reposer dans son château de Grasse en France, acheté avec la sueur et le sang des travailleurs et paysans pauvres camerounais.

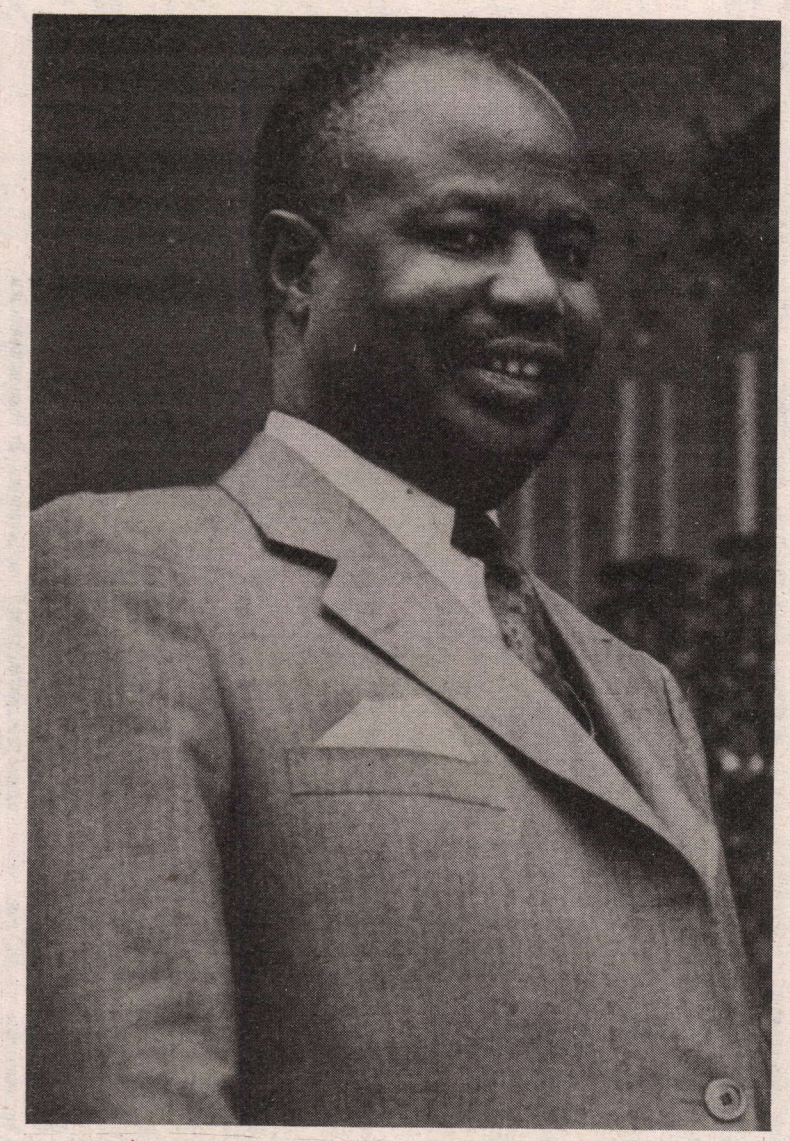

L'ex-dictateur du Cameroun, Ahidjo.

Mais la dictature qu'il a mise en place et renforcée au fil des jours demeure : la police, l'armée, le service des renseignements, les « mouchards », etc.

Et son successeur va s'en servir pour continuer à opprimer les masses laborieuses. »

ESPAGNE

Gonzalez prend les devants

« Je suis décidé à expliquer avec réalisme au pays dans quelle situation se trouve l'Etat » a déclaré F. Gonzalez dans la séance de constitution des nouvelles Cortès le 16 novembre. Mais ce qu'il va expliquer, on le connait d'avance. Il dira que les caisses sont vides. En effet, le déficit de l'Etat est actuellement de mille milliards de pesetas (un peu plus de 60 milliards de francs lourds) et il va s'accroître dans l'avenir et contribuera à maintenr ou augmenter l'inflation. La balance des paiements est aussi déficitaire et l'endettement de l'économie espagnole est aujourd'hui d'environ 30 000 millions de dollars, endettement que la montée du dollar contribue à aggraver.

Tout semble donc indiquer que l'Etat espagnol se trouve dans une très mauvaise situation. D'abord parce qu'il y a la crise ; et aussi parce que ces cinq dernières années, la droite a profité de toutes les occasions pour aider ceux qui l'appuient (patrons, financiers et militaires) et donner des avantages à son propre personnel politique. Et cela, ils l'auront fait jusqu'au bout.

On peut dire que, si les transferts de dossiers semblent se faire plus ou moins dans l'ordre, dans cette période d'interrègne, le gouvernement sortant a encore laissé passer ses dernières séances sans décider l'augmentation du prix de l'essence qui est dans l'air depuis des mois et sans oser aborder le réajustement de la valeur de la peseta. C'est de bonne guerre. Mais tout le monde a remarqué qu'ils n'ont pas laissé aux soins du futur gouvernement de décréter d'intérêt historique les palais de la famille de Soledad Becerril, ministre de la Culture encore en place, qui bénéficiera d'abondants crédits pour les restaurer.

Il n'est pas étonnant que les socialistes commencent d'ores et déjà à préparer l'opinion aux mesures d'austérité « qu'il faudra prendre ». Et si l'augmentation de l'essence et la dévaluation de la peseta peuvent se trouver dans le premier train de mesures que le futur gouvernement devra adopter, par contre celles qui concernent *« l'adoucissement des inégalités »* et *« l'amélioration du bien-être de la population »* que les socialistes avaient (vaguement) promises pendant leur campagne électorale, devront — nous dit-on maintenant — s'échelonner dans le temps.

G.C.

Felipe Gonzalez

PCE : une nouvelle crise en vue

Cette semaine, les artistes et intellectuels du PCE ont fait rebondir la crise que traverse celui-ci, en annonçant leur désaccord avec les derniers changements à la tête du parti, après ce qu'ils appellent « *un coup monté pour que rien ne change* ». Ils demandent la convocation immédiate d'un congrès extraordinaire pour rester dans le parti. Mais il y a peu de chances pour que la direction de celui-ci accepte de mettre en question, comme ils le veulent, la politique développée pendant les dernières années. Et l'homme le moins indiqué pour ce faire est sans doute le nouveau secrétaire général lui-même. Car Gerardo Iglesias a été baptisé « *marteau des intellectuels* » aux Asturies en 1978, lors de la purge d'intellectuels dissidents qui suivit la première crise sérieuse provoquée par l'annonce de l'abandon du « léninisme », annonce faite par S. Carrillo pendant son voyage aux USA. A cette époque, Iglesias prit fait et cause pour Carrillo et appliqua une politique inflexible vis-à-vis des dissidents, qui furent obligés de quitter le parti. Par contre, aux Asturies, le PC a réussi, sous sa direction, à maintenir une forte implantation dans les bassins miniers. Et c'est peut-être cette opération, renforcer son implantation ouvrière, que le PCE voudrait essayer de répéter, cette fois-ci sur une plus grande échelle.

G.C.

BRESIL

Des élections qui marquent le renforcement de l'opposition

Dix jours après les élections générales qui se sont déroulées le 15 novembre dernier dans chacun des 23 Etats du Brésil, le bilan complet et définitif n'est pas encore connu. Cependant, les quelques résultats partiels annoncés montrent que les votes en faveur des partis d'opposition ont été nombreux, certainement plus d'ailleurs que les militaires au pouvoir veulent bien le reconnaître, et en tout cas suffisamment pour permettre à des membres de l'opposition d'emporter six ou sept sièges de gouverneur d'Etat, contre un seul détenu auparavant. C'est le cas pour l'Etat de Rio de Janeiro, l'un des plus importants du pays avec 6,3 millions d'électeurs, où l'élection du dirigeant du Parti Démocratique du Travail (PDT), Leonel Brizola, est acquise. D'autres Etats également importants, comme ceux de Sao Paulo, du Minas Gerais, de Goias, ou d'autres encore comme le Parana, l'Amazonie, le Para, passeraient aussi, peut-être, sous la direction locale d'opposants au régime.

Ainsi, malgré les manœuvres de toute sorte, malgré le découpage électoral qui exige par exemple neuf fois plus de voix pour être élu député de l'Etat de Sao Paulo que député du petit Etat amazonien d'Acre, malgré les multiples restrictions mises à la campagne électorale des candidats de l'opposition, malgré les fraudes qui continuent à rendre incertains les résultats, malgré enfin les pressions de toute sorte qui ont été faites sur l'électorat populaire par les autorités en place, l'opposition a quand même réussi à obtenir des résultats significatifs. Y compris lorsque ceux-ci apparaissent faibles, comme ceux du Parti des Travailleurs (PT), créé au début de l'année par le dirigeant syndicaliste Lula, particulièrement populaire dans la zone industrielle de l'Etat de Sao Paulo.

Ce parti, qui se revendiquait dans sa plate-forme électorale de la lutte des travailleurs, nécessaire pour abattre la dictature, et s'adressait à la fraction laborieuse et pauvre de l'électorat, recueillerait environ 6 % des suffrages dans l'Etat d'Acre, 4 % dans l'Etat de Rio de Janeiro et 10 % à Sao Paulo, où Lula était candidat au poste de gouverneur. Ce sont là certainement des résultats inférieurs à ceux pronostiqués à la veille des élections, mais ils sont cependant loin d'être négligeables. Car ils expriment le fait qu'une fraction de l'électorat a tenu à choisir, parmi toutes les formations situées dans l'opposition au régime, celle qui lui apparaissait comme la plus radicale.

Pour le reste de l'opposition, tout comme Leonel Brizola, homme politique social-démocrate, ancien gouverneur de l'Etat du sud-est Rio Grande do Sul, qui dut s'exiler après le coup d'Etat militaire de 1964 pour revenir après l'armistie de 1978, la plupart des opposants qui ont des chances d'être élus gouverneurs appartiennent à l'opposition modérée à la dictature. C'est le cas des candidats du Parti du Mouvement Démocratique Brésilien, dans lequel se côtoient bourgeois libéraux, anciens hommes politiques en vue dans les gouvernements d'avant 1964, chrétiens-démocrates, etc. Ainsi Franco Montoro du PMDB, qui pourrait devenir gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, est l'ancien Premier ministre de l'ex-président Joao Goulart, renversé en 1964. Depuis, il s'est toujours cantonné dans une opposition modérée aux militaires. Et ce sont également des membres du PMDB qui remporteraient les sièges de gouverneur du Minas Gerais (Tancred Neves), du Goias (Iris Rezende), de l'Amazonie où l'industriel Gilberto Mestrinho était candidat.

C'est dire que l'opposition qui s'est surtout manifestée à travers ces élections reflète les aspirations libérales d'une fraction de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie brésiliennes. Elles peuvent espérer que la participation à la vie politique du pays de partis comme le PMDB ou le PDT de Brizola permettra peut-être un certain assouplissement de régimes, un pas vers des formes un peu plus libérales, répondant mieux aux souhaits des classes privilégiées. C'est d'ailleurs aussi dans ce but que le général Figueiredo avait décidé de procéder à ces élections générales, y compris contre l'opinion d'une fraction des militaires eux-mêmes, prenant le risque mesuré de laisser s'exprimer une certaine opposition à son régime et de tolérer à côté de son propre parti, le PDS, des partis ouvertement déclarés d'opposition.

Quant à l'immense majorité de la population laborieuse du Brésil, avant comme après ces élections organisées par les militaires, elle n'en reste pas moins opprimée.

Lucienne PLAIN

LES U.S.A. DE REAGAN :

ON avait fait grand cas de la politique économique de Reagan, de la lutte contre l'inflation qu'il entendait mener, de ses promesses de réduire le poids des impôts sur la population.

En fin de compte, depuis moins de deux ans qu'il est au pouvoir, cette fameuse politique, cette « Reagonomics » comme on l'appelle par dérision aux USA, s'est résumée à déverser des milliards de dollars dans les coffres des capitalistes, sous de multiples formes : subventions, allègements fiscaux ou commandes d'Etat, en particulier militaires.

Et bien sûr, comme bien d'autres chefs d'Etat, Reagan n'a pas manqué de faire miroiter l'espoir d'un redressement économique, pour mieux faire passer les coupes sombres qu'il a faites dans les budgets sociaux. Comme bien d'autres, il s'est vanté d'avoir maîtrisé, sinon la crise, en tout cas l'inflation. Mais le prix de cette prétendue maîtrise, c'est à la population laborieuse qu'il l'a fait payer. Par un appauvrissement massif de toute une fraction de la classe ouvrière, dans ce pays qui est le plus riche du monde et où, malgré cela, on a vu réapparaître les longues queues devant les soupes populaires et les asiles de nuit, les camps de travailleurs itinérants aux abords des grandes villes, et à une échelle que les Etats-Unis n'avaient jamais connue depuis la « Grande Dépression » de 1929.

La politique de Reagan n'a rien d'exceptionnel aujourd'hui, puisque c'est celle que mènent tous les dirigeants des pays capitalistes. Seules les nuances varient. Mais celle de Reagan est encore plus cynique envers les travailleurs, plus tournée vers l'armement et d'autant plus lourde de menaces, pour la classe ouvrière américaine comme pour celle du monde entier, qu'il est le chef de file des pays impérialistes.

BUDGET MILITAIRE :

Bientôt un tiers du budget américain

Quinze jours à peine après les élections du 7 novembre où, dans les huit Etats où ils avaient été consultés à ce sujet, la majorité des électeurs se sont prononcés en faveur d'un gel des armements nucléaires, Reagan vient d'annoncer qu'il maintenait ses projets nucléaires. Hypocritement, il prétend que s'armer, c'est la seule façon de faire entendre raison aux dirigeants russes, et en même temps que « *les Etats-Unis souhaitent une réduction massive de l'arsenal nucléaire mondial* ».

En tout cas, cent supermissiles intercontinentaux, baptisés MX, chargés chacun de dix têtes nucléaires, seront enfouis dans le sol américain, que cela plaise ou non à la population. Il en coûtera 280 milliards de francs, que Reagan se fait fort de trouver dans les poches de la population américaine.

Ce missile intercontinental MX n'est en fait que l'un des nombreux projets d'armes nouvelles que comportait le programme de dépenses militaires lancé par Reagan dès 1981.

On y trouvait également trois types différents de chasseurs, les F 14, F 15 et F 18, pour un budget total de 110 milliards de dollars ; un bombardier nucléaire à long rayon d'action, le B 1B, pour 30 milliards de dollars ; et aussi pas moins de douze catégories de missiles de toutes espèces, deux types d'hélicoptère, deux de sous-marin, un porte-avions et une nouvelle génération de tanks, pour ne citer que les plus gros matériels.

Le montant total de ces programmes est évalué à 500 milliards de dollars qui font partie de l'enveloppe globale de 1.600 milliards de dollars que Reagan comptait affecter à la Défense de 1982 à 1986.

Déjà en 1982, avec 183 milliards de dollars, le budget militaire équivaut à lui seul au double des dépenses affectées aux diverses allocations sociales (chômage, allocations familiales, etc.), ou encore à 25 % du budget total de l'Etat, ou encore à la presque-totalité du déficit de l'année (un peu moins de 200 milliards de dollars).

Normalement, pour 1983, si Reagan s'en tenait à son programme, le budget militaire devrait augmenter de 7 % en plus de l'inflation, ce qui est déjà exorbitant. Or, si le Congrès accepte les propositions qu'il vient de faire, l'augmentation sera de 31 %, avec 240 milliards de dollars. Et en 1986, d'après les prévisions officielles de la Maison Blanche, les dépenses militaires devraient atteindre 34 % du budget de l'Etat !

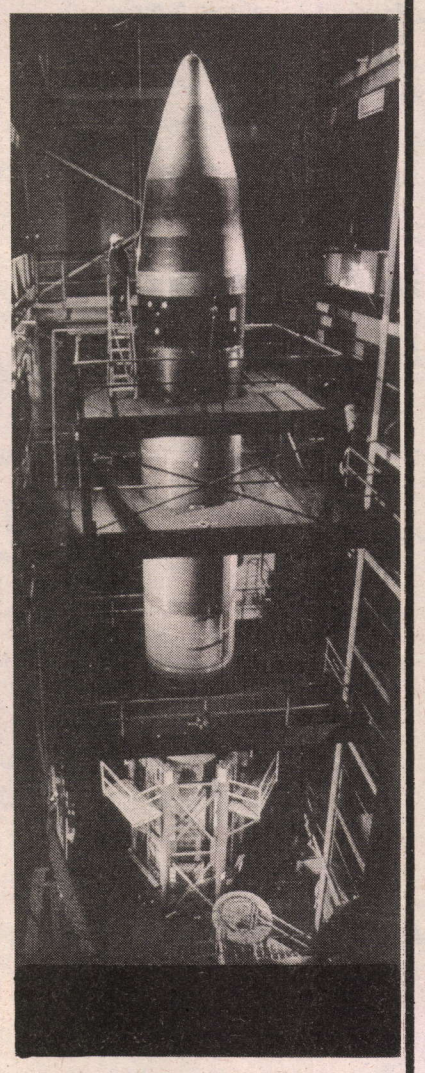

Missile MX.

F.R.

DERRIERE LE MIRAG « REAGONOMICS »

La crise s'approf

Les promesses de Reagan sur le redressement imminent de l'économie, promesses au nom desquelles il a justifié depuis 1981 des diminutions des budgets sociaux, ont fait long feu.

Non seulement le chômage atteint aujourd'hui un niveau record, frappant plus d'un travailleur américain sur dix, mais tout indique que l'économie américaine continue à s'enfoncer dans la crise.

Ainsi, selon les statistiques officielles, l'industrie américaine tournait, en septembre, à 69 % de ses capacités. Au cours de la période s'étendant de juillet 1981 à septembre 1982, la production a globalement diminué de 10 % en volume, diminution qui atteint 20 % dans l'automobile, 21 % dans la sidérurgie et 25 % dans la construction. Quant aux industriels, ils contredisent les pronostics passés de Reagan : leurs investissements ont diminué de 10 % par rapport à l'année précédente.

Malgré cette diminution considérable de la production, le marché américain continue à s'engorger : de juin à septembre 1982, les stocks de marchandises ont augmenté de 9 % en volume, tandis que la baisse des ventes a atteint plus de 10 % !

Beaucoup d'entreprises américaines n'ont pas résisté. En 1981, il y a eu 16 000 faillites. Pour cette année, on s'attend à une augmentation de 50 %, avec 24 000 faillites (*The Economist,* 16 octobre 1982). Si pour l'instant il s'agit essentiellement de petites et moyennes entreprises, la situation des très grosses n'est pas toujours plus saine. En quelques années, l'endettement des entreprises a pris des proportions considérables, au point qu'à l'heure actuelle, sur l'ensemble de l'économie américaine, le service de leurs dettes représente près de 50 % de leur chiffre d'affaires, alors qu'il n'était que de 25 % en 1977. Certaines très grosses entreprises sont endettées au point d'être, de fait, en situation de faillite, leur survie ne tenant qu'à la volonté des banques de les maintenir en vie pour éviter les effets imprévisibles sur le marché financier de faillites retentissantes. C'est le cas de deux trusts de machines agricoles, International Harvester et Massey-Ferguson, dont les dettes s'élèvent respectivement à 30 et à 9 milliards de francs lourds...

Les banques elles-mêmes ne sont pas à l'abri des aléas de la crise. En 1982, il y a eu 33 faillites bancaires aux USA. Chiffre relativement faible si on le compare au nombre des banques américaines, mais qui constitue un record depuis la Seconde Guerre mondiale (le précédent avait été atteint en 1976 avec 16 faillites). Là encore, il s'agit de banques de faible importance, mais certaines de ces faillites ont fortement touché quelques-unes des plus

Des centaines de milliards pour quelques trusts

D'après l'hebdomadaire propatronal américain ***Business Week,*** *les 500 milliards de dollars d'armes nouvelles qui iront enrichir la panoplie des généraux américains seront répartis entre 19 grosses sociétés, parmi lesquelles on trouve les noms de quelques grands trusts : Boeing, Texas Instruments, Rockwell, Lockheed, pour ne citer que ceux-là.*

Mais, même parmi les trusts qui partagent cet énorme fromage, il y en a qui sont plus gagnants que d'autres. Ainsi, à eux seuls, trois trusts concentrent plus de la moitié des contrats, exactement 251 milliards de dollars : il s'agit de Northrop, Mc Donnell Douglas et General Dynamics.

Les agriculteurs victi la surproduction

Les 2,4 millions d'agriculteurs américains sont eux aussi confrontés à une crise très grave. Le paradoxe de la situation, c'est que cette crise est en partie la conséquence de récoltes records, de maïs et de blé en particulier, qui se sont traduites par un écroulement des prix agricoles. Pire encore, malgré cet effondrement des prix, la hausse du dollar sur le marché des changes s'est traduite par une diminution des exportations agricoles, qui constituaient jusqu'à présent le quart du revenu des fermiers américains.

Entre 1979 et 1981, le revenu net des agriculteurs américains s'était déjà effondré de plus de 30 %. Et, pour 1982, le ministère de l'Agriculture prévoit une nouvelle chute de l'ordre de 20 %. Résultat, si

Une politique lourde de menaces

Une manifestation des « Panthères Grises », une organisation de retraités qui refusent les coupes sombres de Reagan.

36 millions de retraités menacés par Reagan

Au nombre des promesses électorales de Reagan figurait l'affirmation qu'il n'était pas question de toucher au budget de la Social Security (la Sécurité sociale qui, à la différence de la France, ne gère que les retraites, l'assurance maladie hospitalière des personnes âgées et les pensions d'invalidité). Préoccupation électorale bien compréhensible, quand on sait qu'un septième des Américains bénéficient des pensions versées par la Social Security.

Mais, avec l'augmentation du chômage, le montant des cotisations versées tant par le patronat que par les salariés a sensiblement baissé et aujourd'hui, comme dans bon nombre de pays occidentaux, la caisse de retraite se retrouve avec un déficit de 15 milliards de dollars sur l'année 1982, soit plus de 100 milliards de francs.

Ce n'est d'ailleurs pas faute d'avoir pris des mesures d'économies. Car, malgré les promesses électorales, Reagan a déjà rogné le montant des retraites versées aux moins de 65 ans. Mais d'autres mesures sont déjà en préparation. Parmi celle-ci figure la suppression de l'indexation des retraites sur le coût de la vie. Motif : puisque les salaires ne suivent plus le coût de la vie. Il n'y a pas de raison que les retraites le fassent ! Les partisans de Reagan ont également parlé de reculer l'âge auquel les retraités peuvent prétendre à l'intégralité de leur retraite, de 65 ans à l'heure actuelle à 68 ou même 70 ans. Enfin, et c'est une mesure qui est pratiquement acquise car personne ne la conteste au Congrès, la date annuelle de réévaluation des retraites serait reculée de trois mois, ce qui selon l'administration, devait permettre une économie de 35 milliards de dollars en cinq ans.

LES REDUCTIONS D'IMPÔTS :

Une aubaine pour les riches

A entendre Reagan, sa plus grande réalisation, ce sont les diverses réductions d'impôts qu'il a fait adopter. Ces mesures, qui ont été prises en mai 1981, prévoyaient une réduction de 30 % du montant total des impôts directs, échelonnée sur plusieurs années. C'était, à en croire les partisans de Reagan, la clé de la reprise de l'économie. Le raisonnement était simple : les milliards de dollars supplémentaires dont disposerait ainsi la population entraîneraient une augmentation des dépenses de la part des consommateurs et une augmentation des investissements de la part des entreprises. Du coup, la production pourrait redémarrer, les entreprises se remettre à tourner a plein rendement et les chômeurs trouver du travail... La suite des évènements a montré tout ce que ce « raisonnement » pour le moins simpliste pouvait avoir de démagogique !

De fait, les réductions d'impôts votées par le Congrès étaient loin d'avoir le caractère philanthropique que leur a prêté Reagan. Sans doute une fraction importante de la population en a-t-elle profité à un degré ou un autre. Mais ce n'est évidemment pas un hasard si, de tous les Américains, les seuls à avoir subi au contraire une hausse de leurs impôts sont... les chômeurs, avec l'imposition des allocations chômage qui a été décidée cette année.

Quoi qu'il en soit, ce sont les services de Reagan eux-mêmes qui apportent la preuve de l'injustice scandaleuse de ces mesures fiscales : les 20 % de contribuables les plus riches ont en effet bénéficié de 60 % du montant total des réductions d'impôts. reconnaissent-ils. Pour la seule année 1982, les propriétaires de biens immobiliers, c'est-à-dire la fraction la plus aisée de la population, ont bénéficié de 30 milliards de dollars de déductions fiscales à des titres divers. Sans compter l'abaissement de 70 % à 50 % du taux maximum de l'impôt sur les revenus des placements financiers.

Mais les plus grands bénéficiaires de la politique fiscale de Reagan restent sans conteste les entreprises. Sous prétexte d'encourager les investissements et les dépenses de recherche, elles ont bénéficié d'une avalanche de dégrèvements fiscaux. Au point que, selon les chiffres de l'administration, la part des impôts sur les bénéfices des entreprises dans le montant total des impôts directs perçus par l'Etat passera de 12 % en 1980 à 7 % en 1983. On veut bien croire que la crise a rogné les bénéfices des entreprises, mais Reagan a sans doute encore plus rogné les prétentions du fisc !

F.R.

E DE LA

ondit

osses banques américines. C'est ainsi que la llite en mai de la ysdale Government curities, une petite ciété financière qui rait un portefeuille de res d'Etat pour le mpte d'investisseurs vés, puis celle d'une tite banque d'Oklahoma y, la Penn Square Bank, t entraîné des pertes de usieurs milliards de ncs pour deux très gross banques, la Continen- Illinois de Chicago et la ase Manhattan Bank de w York.

En fait, la même fièvre éculative qui sévit sur le arché mondial fait rage x Etats-Unis. De gran- masses de capitaux livrent à une course rénée à la recherche de ofits rapides et sûrs, 'ils ne trouvent plus en nvestissant dans la proction.

Ces flux et ces reflux éculatifs, auxquels paripent bien sûr les petits rteurs comme les plus os, ont multiplié les sauts sur le marché ancier américain, et les ciétés qui n'avaient pas reins assez solides ont pas résisté, tandis e les plus grosses sont rvenues à éponger leurs rtes. Il reste que l'exisnce même de ces sauts, et l'énormité de masse de capitaux qui y rticipent, aggravent la ssibilité d'une crise ancière dont les conséences sur le reste de conomie seraient imprésibles.

François ROULEAU

mes de

l'on en croit le quotidien anglais *Financial Times :* la masse de toutes les dettes des agriculteurs est maintenant dix fois supérieure à leur revenu annuel. Ce qui s'est traduit cette année par une multiplication des saisies et des expulsions de fermiers, en même temps qu'un effondrement de 40 % des ventes de gros tracteurs agricoles.

ISRAEL

Après la guerre du Liban, l'austérité s'accroît

Le coût financier de la guerre et de l'invasion du Liban par Israël a été très élevé, bien sûr pour le Liban, mais aussi pour Israël. Ainsi, de ce côté, plusieurs estimations du coût de cette guerre ont été faites. C'est ce que rapporte un article du **Monde Diplomatique** de novembre. **« M. Gideon Patt, ministre du Commerce et de l'Industrie, aurait chiffré les coûts directs et indirects à un milliard de dollars, tandis que M. Yoram Aridor, ministre des Finances, a avancé le chiffre de 3 milliards de dollars devant une délégation de collecteurs de fonds juifs ».** Cette dernière estimation a d'ailleurs été reprise par le président de la commission des Finances de la Knesset, le Parlement israélien.

Ces milliards, c'est en premier lieu la population israélienne qui va les payer. En fait cela fait déjà plusieurs années qu'Israël est en proie à des difficultés économiques et à une inflation très forte. Ainsi en 1981, l'inflation a été de 101 %. Mais, jusque-là, le niveau de vie suivait à peu près quand même la hausse du coût de la vie, grâce à des systèmes d'indexation, à des indemnités de vie chère et à une politique de subventions.

Après la guerre, le gouvernement a pris des mesures. Il a, entre autres, réduit des subventions aux produits de première nécessité ; ce qui a fait grimper le prix du lait et des produits laitiers de 36 %, celui du pain, de l'huile de cuisine, des œufs de 15 %, celui des volailles congelées de 35 %, par exemple. Et à ces augmentations s'en sont ajoutées bien d'autres : le prix des cigarettes s'est élevé de 10 %, celui des combustibles de 12 à 19 % et celui de l'essence de 17 à 30 % ; les tarifs de l'électricité augmentaient de 15 %, ceux des bus et des chemins de fer de 25 % !

Dans le même temps, le gouvernement entend s'attaquer à certains de ses engagements sociaux, et entre autres à l'indexation des revenus sur le coût de la vie, qui serait, toujours d'après le gouvernement, la grande responsable de l'inflation galopante en Israël. La hausse de la TVA de 12 à 15 % qui a été répercutée sur les prix ne devrait pas être répercutée, par contre, lors de l'augmentation des salaires. Et la détérioration du niveau de vie ne peut que s'aggraver si, comme il en a l'intention, le gouvernement décide une nouvelle attaque contre le mécanisme d'indexation des indemnités de vie chère.

Et comme tout cela ne fait pas encore le compte, loin de là, le gouvernement a décidé de lever un emprunt de guerre obligatoire, financé par les cotisations des travailleurs et des employeurs. Les travailleurs doivent ainsi abandonner 4 à 5 % de leur revenu brut à l'Etat de juillet 1982 à avril 1983. Ils ont, en échange, des bons de la défense nationale, indexés sur le dollar sans intérêt, ou sur 80 % de l'indice des prix avec un intérêt de 1 %. Remboursés sur une période de 11 à 14 ans, ils auront perdu beaucoup de leur valeur !. Seuls les travailleurs qui se trouvent en deçà du seuil d'imposition seront exonérés de cet emprunt forcé.

Les catégories de la population les plus pauvres sont peut-être celles qui, en Israël, se rangent traditionnellement derrière le gouvernement de Begin et sa politique de guerre. Il n'empêche que c'est sur elles que retombe le poids économique de la guerre. Et il est lourd.

Marielle LEMONNIER

AU PROCES DE TROYES :

Les réactionnaires font acquitter l'« auto-défense »

Lionel Legras, le garagiste « au transistor piégé », a été acquitté le 20 novembre par la cour d'assises de l'Aube.

Les faits remontent à six ans : le 22 novembre 1976, deux cambrioleurs avaient pénétré dans la résidence secondaire du garagiste, malgré la présence de panneaux : « *Danger de mort* », « *Mines* », « *Charges explosives* ». L'explosion provoquée par la mise en marche d'un poste à transistors piégé a tué un des cambrioleurs tandis que l'autre était grièvement blessé.

Condamné une première fois en 1978 à huit mois de prison avec sursis par un tribunal correctionnel — donc par des magistrats professionnels — Lionel Legras, soutenu par l'association Légitime Défense, tenait à comparaître en cour d'assises devant un « jury populaire » (avec des jurés tirés au sort dans la population).

C'est que, pour les partisans de l'auto-défense organisés dans Légitime Défense, un procès en assises et l'acquittement escompté constituaient en quelque sorte un plébiscite du droit de chacun à défendre son bien, alors que la justice, avec une conception exagérément tolérante à l'égard des malfaiteurs, selon eux, serait laxiste et donc inefficace...

Pour Légitime Défense, Lionel Legras était un porte-drapeau idéal : un homme d'origine modeste, travailleur indépendant qui s'est « fait lui-même », à force d'opiniâtreté, ayant une résidence secondaire qu'il s'est construite lui-même, pendant ses congés... Bref, le représentant du Français moyen que beaucoup auraient voulu, ou voudraient être. Douze fois cambriolé, comment ne pas comprendre qu'il en ait eu « *ras-le-bol des cambrioleurs* », comme il l'a dit à l'audience ?

Tout cela est peut-être vrai, on peut comprendre son exaspération. Mais il reste qu'un homme est mort pour avoir failli dérober... un poste de radio ! C'est un choix que personne ne peut faire délibérément. Personne, excepté des démagogues réactionnaires qui spéculent sur l'indignation, la révolte même que suscitent certaines situations — et les actes relevant de la petite délinquance en font partie — pour justifier n'importe quoi.

Les avocats de Lionel Legras n'ont pas donné dans la dentelle, utilisant des formules-choc pour frapper les imaginations. Parlant d'André Rousseau, le comparse du cambrioleur tué qui réclamait à Lionel Legras des dommages et intérêts : « *Veut-on donner la Sécurité sociale aux cambrioleurs ?* ». Et voilà le spectre de la justice laxiste, des « prisons-hôtels » qui apparaît... Quand on sait les années de prison que distribuent généreusement les juges pour de menus larcins, quand on sait ce qui se cache réellement derrière les murs des prisons — et ces avocats, tout comme les organisateurs de Légitime Défense le savent — alors oui, on se dit que ce sont des démagogues qui, au-delà d'un Lionel Legras dont ils n'ont sans doute que faire, ont des visées politiques, sociales. Ce n'est pas par hasard que Légitime Défense se soit donné comme porte-drapeau Lionel Legras, et non pas cet autre partisan de l'auto-défense qui, entendant du bruit chez lui la nuit et croyant abattre un cambrioleur, a abattu son propre fils...

Au nom de l'auto-défense on veut ériger en principe des actes qui, au mieux, relèvent de l'auto-intoxication de gens qui se piègent eux-mêmes dans leurs craintes, au pire sont le fait de maniaques.

Comme le souligne le Syndicat de la Magistrature, la question est de savoir s'il faut faire « *prévaloir la défense des biens matériels sur celle de la personne humaine* ». Or nous vivons dans une société basée sur l'argent, qui reconnaît comme l'un de ses fondements le droit à la propriété privée. Ceux à qui un tel droit profite essentiellement, les riches, les capitalistes, eux, n'ont pas besoin de recourir à l'auto-défense : ils ont toute une armée de flics et de fonctionnaires dont c'est précisément la tâche de préserver leur « propriété privée » (leurs usines, leurs capitaux).

Les petites gens qui sortent le fusil ou qui fabriquent des bombes pour protéger leur voiture, leur boutique ou leur maison de campagne sont des caricatures grotesques des précédents.

Tôt ou tard, les petites gens auront besoin certes de l'auto-défense, mais pas contre les voleurs de rien du tout. Non, ils en auront besoin pour se défendre contre les voleurs en grand, ceux qui s'abritent dans les banques et les conseils d'administration, ceux qui les exploitent et volent le fruit de leur travail.

Jean-Jacques FRANQUIER

Branle-bas de combat dans les casernes

L'armée veille et elle est sur ses gardes. Pensez donc : Henri Noguères, le président de la Ligue des Droits de l'Homme, avait l'intention à ce titre de mener une enquête à l'intérieur des casernes, afin de vérifier comment est assuré le droit de la défense dans les affaires disciplinaires. Noguères, qui est membre comme Hernu du Parti Socialiste, pensait peut-être que cela allait de soi, d'autant qu'Hernu avait multiplié de son côté les déclarations affirmant qu'à l'armée, toute est transparent.

Le Canard enchaîné de ce mercredi 24 novembre révèle que l'état-major de l'armée a envoyé le 17 novembre dernier un télex à tous les commandants de région militaire, dont voici la teneur : « *Pénétration dans une enceinté militaire. Primo, Monsieur Noguères, président Ligue des Droits de l'Homme, a l'intention de se présenter prochainement devant caserne accompagné probalement d'un avocat pour intervenir au sujet sanction disciplinaire. Secundo, il sera opposé un refus formel et systématique à tout essai de pénétration de ces personnes dans une enceinte militaire. Il sera rendu compte immédiatement par voie téléphonique et confirmation par message sous présent timbre. Tertio, ce message doit être répercuté jusqu'au niveau corps, école ou formation* ».

On suppose que la consigne a été reçue 5 sur 5 ! Les militaires recevront-ils bientôt l'ordre de tirer à vue, contre cet ennemi intérieur ?

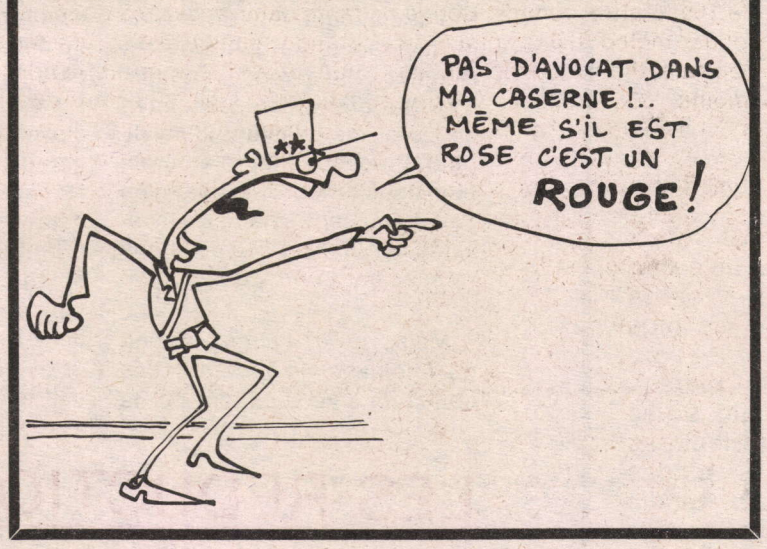

Nos lecteurs nous écrivent

Camarades,

Je voudrais vous faire part de quelques remarques, à propos de l'interview de M. Lospied de l'APF, suite à la manifestation des handicapés à Paris du 23 octobre sur les problèmes d'accessibilité dans la ville, parue dans votre journal daté du 30 octobre 1982.

D'abord, pour M. Lospied et ceux qui ont manifesté, les problèmes que rencontrent les handicapés ne se résument qu'aux seuls problèmes d'accessibilité dans les lieux publics. Or il s'avère qu'ils ne sont, lorsqu'on y regarde d'un peu plus près, qu'un aspect de l'exclusion des handicapés dans la société capitaliste. En fait, s'il y a marginalisation, c'est parce qu'ils ne doivent pas échapper à la logique production-rentabilité par profit maximum.

Il faut savoir que les handicapés représentent, toutes catégories et tous degrés confondus, 6,5 % de la population. Sur les environ 1 500 000 en âge de travailler, un quart sont au chômage, un quart classés inaptes au travail. Le reste travaille, mais dans quelles conditions... Surtout les 50 000 qui sont employés dans le secteur dit protégé (AT : atelier protégé ; CAT : centre d'aide par le travail). Conçus au départ comme une passerelle vers l'insertion en milieu normal de travail, ils sont devenus à peu près n'importe quoi : véritable atelier de production ou lieu de placement offrant des activités purement occupationnelles. De plus, le créneau de production de ce secteur étant la sous-traitance, il est particulièrement touché par le chômage en temps de crise. Le travail y est particulièrement déqualifié, répétitif, les salaires ridiculement bas. Le travailleur handicapé reste hors des normes d'emploi, de promotion, de liberté syndicale. Entre son travail et son lieu de vie (établissements spécialisés, centres d'hébergement sur le lieu de travail ou univers familial avec le travail à domicile), le handicapé évolue de ghettos en ghettos.

En second point, l'APF se garde bien de critiquer ce système, et au contraire l'encourage puisqu'elle participe à sa gestion (environ 120 centres de soins, d'hébergement, de formation professionnelle, CAT, AP...). Même attitude par rapport à la loi d'orientation mise en place sous Giscard et toujours en vigueur, dite *« en faveur des handicapés »* mais qui n'a pour but que de favoriser cet enfermement par une emprise administrative sans rémission tout au long de leur vie.

Lorsqu'on voit l'APF dans la rue, c'est plus souvent derrière un tronc (à votre bon cœur... merci !) que derrière des banderoles. L'arrivée de Mitterrand ne serait peut-être pas étrangère à ce changement d'attitude.

L'APF est loin d'être la seule association représentative des handicapés. Beaucoup d'autres dénoncent effectivement les problèmes d'accessibilité mais vont plus loin en s'élevant contre les quêtes, combattant la loi d'orientation, demandant la disparition des CAT...

Il serait judicieux de leur donner la parole.

J.F.K. Maisons-Alfort

Nous sommes bien d'accord avec notre lecteur lorsqu'il écrit que le sort réservé aux handicapés vient essentiellement du fait que nous sommes dans une société basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme pour la course au profit des capitalistes et que seule une société socialiste permettra aux hommes, handicapés ou pas, d'être vraiment des hommes.

L'APF n'a pas plus vocation révolutionnaire que la Ligue du Cancer ou les dispensaires de Saint-Vincent-de-Paul. Là-dessus, nous sommes bien d'accord. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne soulèvent pas des problèmes réels.

Notre article portait uniquement sur la manifestation du 23 octobre de l'APF, attirant l'attention du public sur les problèmes de l'accessibilité des lieux publics pour les paralysés, et nous pensons qu'il pouvait être intéressant pour nos lecteurs de montrer que ce problème, même partiel, n'est pas résolu.

DANS LES ENTREPRISES

• EVERITUBE (Saint-Eloi-les-Mines, région de Clermont-Ferrand)

Encore une centaine d'emplois en moins

96 suppressions d'emploi (sur 192) ont été annoncées à l'Usine Everitube qui fabrique des tubes et des plaques en amiante à St-Eloi-les-Mines, usine qui appartient au trust Saint Gobain-Pont-à-Mousson.

Saint-Eloi-les-Mines, en 1950, avait 2 800 mineurs. Aujourd'hui il reste, debout et silencieux, un seul puits de mine témoin d'une autre époque. Depuis 1978 plus personne ne descend au fond.

La reconversion du bassin minier ne s'est jamais complètement réalisée et les petites industries qui se sont montées alors que la mine fermait n'ont créé qu'un millier d'emplois.

Maintenant c'est à leur tour de disparaître comme Bougerolles (moins 180 emplois), la centrale thermique de Menas (moins 60 emplois), l'usine d'Esba (moins 282 emplois) l'an dernier et maintenant Everitube. En quinze ans, la population du bassin a diminué de 20 %.

A l'annonce de la compression du personnel, il y a trois semaines, les ouvriers d'Everitube ont manifesté jusqu'à la mairie à Saint-Eloi.

Le maire d'opposition, Duval, n'a su que se rengorger pour dire que c'était lui qui avait fait venir l'usine, qu'il ferait tout pour la garder.

Depuis, jour après jour, des camions vident le parc des stocks en réserve. Personne ne les arrête. Les syndicalistes expliquent : **« Il faut bien de l'argent pour payer les salaires. »** Les syndicats espèrent dans les notables. Samedi dernier, Jacques Attali, délégué du gouvernement, est venu ; gendarmes, feux clignotants dans la ville, ça a été une grande réunion d'élus, de responsables d'administration, avec bien des discours, des : **« La délégation a les yeux tournés vers le bassin de Saint-Eloi »** et des **« nous sommes à vos côtés »** et puis tous ces gens se sont dispersés.

Personne ne connaît la liste des 96, ni qui sera parmi les 34 mutés dans une autre usine à l'autre bout de la France, ni qui seront les 30 qui doivent être embauchés ailleurs dans une usine du trust Saint-Gobain, ni le nom des 26 licenciés, seuls 6 anciens sont fixés sur leur sort : la pré-retraite !

Beaucoup de familles d'anciens mineurs ont acheté leur maison et ne peuvent partir, alors on espère que ce ne sera pas pour soi : **« Moi j'attends de savoir exactement, j'ai ma maison », « Ça va peut-être s'arranger, il y a la négociation, ça dépend du gouvernement ».**

Les commerçants eux-mêmes sont inquiets de voir partir l'essentiel de leur clientèle au fil des ans.

Les réactions de colère sont encore rares. Mais on attend de connaître les noms de ceux qui devront partir.

Correspondant L.O.

Les inspecteurs du travail de Rennes en grève pour leur sécurité

Les inspecteurs du travail de la région de Rennes ont décidé de se mettre en grève jusqu'au 29 novembre. Conséquence, ils cesseront les contrôles **« sur le terrain »**, c'est-à-dire les visites aux entreprises.

Ils entendent ainsi protester contre les multiples agressions dont certains d'entre eux ont été l'objet de la part de quelques patrons membres du SNPMI, et contre l'intention du gouvernement d'attribuer un siège à cette organisation dans le futur Conseil national de l'inspection du travail.

Rappelons que le SNPMI, le Syndicat national des petites et moyennes industries, c'est cette petite organisation patronale qui s'était fait remarquer, le 13 septembre dernier, par le ton droitier et agressif de ses dirigeants lors d'un rassemblement qu'elle avait organisé à Paris. Manifestation où l'on avait pu voir quelques milliers de petits patrons hargneux, arborant des tee-shirts portant des têtes de fauves, manifester, flambeaux en main, pour refuser, selon leurs propres termes, d'être les **« vaches à lait »** du pays face à un gouvernement devenu **« l'otage du marxisme destructeur de liberté »**...

Bref, des petits patrons musclés et forts en gueule dont certains n'hésitent pas à exercer leurs muscles sur les inspecteurs du travail puisque, en moins de 6 mois, ceux de la région de Rennes ont été victimes de huit agressions, sans compter les menaces personnelles. L'une de ces affaires doit d'ailleurs passer le 25 novembre devant les tribunaux : deux inspecteurs du travail se sont fait éjecter d'une entreprise par un commando patronal et menacer de se faire mettre **« en slip »**.

Et pourtant, on sait combien l'inspection du travail sait se montrer compréhensive envers les patrons. De son propre aveu, une infraction sur cent fait l'objet d'un procès-verbal, et la moitié de ces procès-verbaux sont ensuite classés sans suite. Quant aux rares dossiers qui finissent par aller jusqu'aux tribunaux, ils donnent lieu dans 80 % des cas à des condamnations inférieures au minimum prévu par la loi ! Mais, apparemment, il y a des patrons qui ne sont même plus prêts à tolérer cette ingérence, pourtant bien limitée, dans leurs affaires !

Correspondant L.O.

La SNCF à la pointe de la marche à rebours

L'année prochaine, à la SNCF, nous ne ferions plus 39 heures mais 39 h 20 par semaine. Ainsi, avec ces nouveaux horaires, la journée serait rallongée de 4 minutes.

La SNCF veut nous convaincre que nous n'y perdrons rien. Et de nous sortir que les horaires étant calculés à l'année, tout était prévu pour que nous n'en fassions pas plus sur l'année, puisque nous aurions de congés supplémentaires.

Elle peut nous raconter tout ce qu'elle veut, pour nous 39 h 20 ne sont pas égales à 39 h.

Surtout que, si on avait cru aux promesses du gouvernement, ce n'est pas 39 h, mais 38 h et encore moins les années suivantes que nous devrions faire. Le chemin vers les 35 h passerait-il par un nouveau cap aux 40 heures ?

Décidément, plus on laisse au gouvernement le temps de réaliser le changement et plus cela ressemble à une mauvaise plaisanterie.

Correspondant L.O.

Nous publions ci-dessous un extrait du bulletin Lutte Ouvrière - **SNCF Paris sud-ouest.**

On savait la SNCF mesquine et reine dans l'art du grignotage. Elle nous le confirme à nouveau aujourd'hui en ayant trouvé le moyen et surtout la formule :

$$A = \frac{39}{5}[365 - (52 + 52 + 28 + 9)] = \frac{39}{5} \times 224 = 1\,747\text{h } 12\text{mn}$$

= 4 minutes de plus par jour.

On voit mieux maintenant pourquoi les patrons demandaient le calcul du temps de travail sur la durée annuelle.

ECHOS DES ENTREPRISES

• On les croyait fauchés

Thomson rachète Grundig, la grande firme allemande d'électronique, si du moins le gouvernement allemand ne s'y oppose pas.

On nous avait pourtant dit que la Thomson était en déficit. Apparemment l'argent ne manque pas.

Mais avec cet argent on ne crée pas d'emplois (on en supprimerait plutôt). Non, on l'utilise à racheter des entreprises déjà existantes. C'était notre rubrique : contribution des entreprises nationalisées à la lutte contre le chômage...

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Thomson CSF Colombes (92)

• Travailler peu, toucher beaucoup

2 ans de salaire d'un préposé, 6 mois de salaire d'un préposé : voilà ce que vont toucher respectivement un directeur général et un DDA comme prime de rendement cette année. Comme quoi, moins on travaille, plus on touche.

Quant à notre prime, qu'on soit préposé ou agent, elle va de 1 200 à 1 700 F : bref pas de quoi affoler notre compte en banque.

Alors pour le boulot, il n'y a plus qu'à leur en donner pour leur argent.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
PTT Tri Austerlitz (Paris)
du 22/11/82

• Pas d'illusions

Lors des commissions paritaires, la semaine dernière, un éminent administrateur, pas gêné, a demandé ce que signifiait le sigle ASH !

Etre administrateur, avoir un pouvoir de décision sur nos titularisations et ne pas savoir ce qu'est une ASH ! Les compétences de ces gens-là se limitent à être les larbins du gouvernement et à appliquer sa politique d'austérité.

Alors, nous n'avons rien à attendre de bon de ces cravatés.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
de l'Hôpital de Belfort (90)
du 23/11/82

• Soyons prévoyants

Au Sinistre Auto, les chefs nous ont demandé de donner notre planning d'absences pour l'année 1983. Comptons-nous être malades, prendre des congés sans solde, être enceintes ? etc.

A croire que nos absences les intéressent plus que notre présence.

Ce dont nous prendrons acte.

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Via-Assurances-Nord-Monde
(Paris) du 23/11/82

DANS LES ENTREPRISES

RENAULT (Billancourt)

Les tricheries de la direction

Côté salaires, à Renault Billancourt, cela ne fait pas le compte.

Au moment du blocage, en juin 1982, nous venions de toucher 2 % d'augmentations au 1er juin et 1 535 F de primes diverses. Chacun pouvait se dire : *« Avec les 2 % et les primes, j'ai de quoi voir venir. Partons en vacances ; on verra en septembre ! »*

Eh bien, en septembre on a vu : la prime de bilan, qui était de 800 F pour tous en 1981, a été réduite à zéro (la direction n'aurait pas fait de bénéfice, dit-elle, sur l'exercice 1981). Quant au déblocage des salaires, la direction a annoncé 1,5 % pour le 1er novembre.

Quand les délégués et les représentants des syndicats ont demandé des explications, la direction a répondu que, si l'on comparait les gains bruts de 1982 à ceux de 1981, les travailleurs n'avaient pas à se plaindre. Ainsi, d'après elle, ces gains bruts avaient augmenté de 12,11 % pour un OS, 11,64 % pour un P2 et 11,28 % pour un technicien. Elle en concluait donc que les salaires avaient suivi l'augmentation des prix.

Dans une certaine mesure la direction de la Régie dit vrai, du moins si l'on compare sans voir ce qu'ils recouvrent les gains bruts des deux années et si l'on parle de l'augmentation officielle du coût de la vie. Mais en réalité, la direction triche pour parvenir à sa conclusion car, dans le calcul des salaires, elle a pris soin d'inclure une prime acquise grâce à la lutte des OS en octobre 1981. En effet, à la suite de la grève, la direction avait cédé une prime de 150 F mensuelle.

Mais nous, ne lui en déplaise, nous faisons notre compte autrement qu'elle. Et nous devons bien constater que chez Renault, à Billancourt, pour l'année 1982, les augmentations de salaires ont été de 8 % (contre 11,5 % en 1981), ce qui ne correspond pas à la hausse officielle des prix, et encore moins à leur hausse réelle.

Mais ces petites combines de la part de la direction passent mal ; car tous les travailleurs sont bien conscients que leur pouvoir d'achat est en train d'en prendre un coup. Et même si les travailleurs, actuellement, n'apparaissent pas prêts à se mettre en lutte sur les salaires, le mécontentement est réel.

Pour leur part, les syndicats n'ont pas fait grand-chose. Ils n'ont rien fait pendant le blocage. Ils ont fait quelques débrayages localisés après le 1er novembre 1982. Et le 16 novembre, la CGT organisait des rassemblements, des délégations, des débrayages dans les ateliers d'outillage et dans différents secteurs d'OS — débrayages assez bien suivis d'ailleurs. Mais le but de ces mouvements n'était pas seulement les salaires, mais aussi et surtout l'amélioration de la productivité. C'est ainsi qu'au département 59 (outillage), un délégué CGT disait : *« Nous affirmons que le 59 est rentable ; qu'on nous donne plus de machines, nous pourrons travailler mieux et plus vite ».*

Et pendant ce temps, bien sûr, la direction s'appuie sur la politique gouvernementale pour proposer 7 % d'augmentation sur l'année 1983, en ajoutant qu'elle envisagerait peut-être 1,5 % supplémentaire en fonction *« de l'évolution d'indicateurs tels que la productivité, la compétitivité, la pénétration des marchés... »*.

Ces propositions ne plaisent pas aux travailleurs. Mais il est certain que, s'ils attendent après les directions syndicales, pour eux rien ne changera.

Correspondant LO

Elections au Comité d'Entreprise

La CGT retrouve une partie des voix perdues

Le 19 novembre 1982, c'était au centre industriel de Billancourt de voter pour le Comité d'Entreprise. Après une campagne électorale où les syndicats FO-CFDT attaquaient la CGT sur sa façon de gérer les œuvres sociales du CE (campagne qui a laissé indifférents les travailleurs) voici les résultats : au premier collège du siège social plus le centre industriel de Billancourt, la CGT a obtenu 68 % des exprimés, la CFDT 20,3 %, FO 7,6 %, la CFTC 2,2 % et la CFT 2,3 %.

La CGT, si elle fait 7 % de moins qu'en 1980 au CE, gagne par contre 7 % par rapport aux élections de délégués du personnel de janvier 1982, où elle avait perdu près de 14 % des voix par rapport à 1980. La CFDT gagne 8 % par rapport au CE de 1980, mais perd 4 % par rapport aux DP de janvier 1982. Le milieu CGT chez les OS est content des résultats. Ceux-ci semblent montrer qu'une bonne partie des travailleurs (qui ont « marqué le coup » en votant CFDT au lieu de CGT en janvier 1982, suite à la grève des OS d'octobre 1981 et à l'attitude de la CGT) est revenue à la CGT.

Il est à remarquer qu'au siège social, au premier collège employés, la CGT perd 13,9 % par rapport aux élections du CE de 1980, la CFDT gagne 9,6 % et CGC-FO gagne 6,4 %. Si l'on compare maintenant cette élection avec les élections de délégués du personnel en janvier 1982, où la CGT avait perdu 14 % des voix, on s'aperçoit que la CGT perd le même nombre de voix. Il est bien difficile de donner une signification à cette baisse de la CGT depuis un an. Est-ce une façon pour les travailleurs de dire à la CGT, au PCF, que les mesures du gouvernement ça suffit ? Est-ce au contraire parce que la CGT apparaît trop critique par rapport au gouvernement ? Autant de questions auxquelles on ne peut donner de réponse.

En ce qui concerne les syndicats CGT et CFDT et leurs commentaires face aux résultats, tous les deux se disent très satisfaits. Ils titrent chacun son tour dans leur tract : « *On a gagné* ». Evidemment, tout dépend à quoi on les compare ! Et chacun choisit ceux qui le font progresser !

Correspondant LO

ROUSSEL-UCLAF (Romainville)

Les méandres de la justice

Le 26 juillet 1979, Emile Pradier trouvait la mort, asphyxié au cours de sa ronde par des vapeurs de chloroforme qui s'étaient accumulées, à dose mortelle, au sol du local contenant les compteurs d'eau qu'il était chargé de relever.

Immédiatement, le procureur de Bobigny saisi de cette affaire décidait d'appliquer la procédure de flagrant délit.

Le 18 juin 1980, le directeur, inculpé, demandait le report de l'audience pour cause de maladie.

Le 19 novembre 1980, devant la 15e Chambre correctionnelle de Bobigny, les avocats de la direction réussissaient à obtenir un report de jugement en faisant appel, contestant le titre de l'expert ainsi que la procédure de flagrant délit.

Déboutée de son appel, la direction était convoquée le 8 avril 1981. Mais, suite à un nouveau report, c'est en juin 1981 qu'elle comparaît devant le tribunal.

Le 8 juillet 1981, la 15e Chambre correctionnelle de Bobigny reconnaissait ROUSSEL-UCLAF civilement responsable, condamnait le directeur de l'usine à 8 000 F d'amende et le responsable du service Fluides à 6 000 F d'amende, ordonnait l'affichage du jugement pendant 8 jours et sa publication dans le journal *93*.

Ce premier jugement, enfin rendu, n'allait pas être appliqué car, immédiatement, l'avocat de ROUSSEL-UCLAF (du cabinet ex-Floriot) faisait appel du jugement auprès de la cour d'appel.

Le 4 mars 1982, la cour d'appel de Paris estimait que cette affaire nécessitait une séance spéciale du tribunal et convoquait les deux parties le 23 septembre.

Le 23 septembre 1982, enfin, la 20e Chambre de la cour d'appel entendait les deux parties, poursuivant ses débats le 30 septembre 1982, et rendait son jugement le 18 novembre 1982. Ce jugement confirmait les condamnations que le tribunal de Bobigny avait prononcées à l'encontre de la direction de ROUSSEL-UCLAF.

A ce jour, ce jugement n'est toujours pas appliqué. Il est vrai que le cabinet d'avocats de ROUSSEL-UCLAF peut toujours trouver un moyen d'aller en cassation.

Certes, il est sûr que les travailleurs ne comptent pas sur la justice pour obtenir réparation de torts qui, de toute façon, ne sont pas réparables. Mais si la direction, elle, a recours à toutes les ficelles et artifices possibles de procédure pour échapper à un jugement même formel, il n'y a pas de raisons de lui laisser la place, même sur ce terrain-là.

Correspondant LO

HOPITAL-SUD (Bordeaux)

L'heure des économies

Depuis quelque temps, la direction étudie toutes les possibilités pour réduire les dépenses de l'hôpital, bien entendu sur le dos des malades et des personnels.

Une enquête est en cours pour réduire les repas servis aux personnes âgées, dans les services de gériatrie. Il n'est pas rare que plusieurs services ne soient pas fournis en eau (Evian) plusieurs fois par mois. Le quart de vin servi aux malades qui le désirent se fait rare et n'est plus distribué que le week-end. Le pain est compté au plus juste, ainsi que les biscottes, le beurre, la confiture, etc. Des notes de service sont là quotidiennement pour rappeler à l'ordre le personnel qui ne respecterait pas les ordres prescrits.

Pour le matériel de soins, c'est du pareil au même. Dans les sercices, les compresses, rasoirs jetables, les absorbex, cotons, seringues jetables, sont délivrés au compte-gouttes. Et s'il y a des « excès », nous sommes rappelés à l'ordre aussitôt. Même les surveillantes qui font des bons de commande jugés superflus se font sermonner.

Pour ce qui est du personnel, ce n'est pas mieux. On nous « demande », ou plutôt on nous oblige, à prendre nos congés d'hiver une par une, car il n'y aura aucun remplacement. Et déjà les listes pour les congés d'été sont là, avec comme mention : *« éviter de faire chevaucher les périodes »*. Cela promet !

Les budgets supplémentaires, qui avaient été rétablis par la gauche après les élections de mai 1981, sont supprimés. Il faut donc faire avec le budget voté en janvier chaque année, et cisaillé par le ministère, de telle sorte qu'au niveau des créations de postes, et donc des titularisations, la situation est bloquée. A part quelques dizaines de titularisations en janvier, il n'y a rien eu, bien que certains auxiliaires aient deux, trois, quatre ans, quatre ans et demi voire cinq ans d'ancienneté.

Correspondant LO

LES TRAVAILLEURS EN LUTTE

• OLIDA (Levallois)

Pas de revalorisation des primes, pas de charcuterie Olida pour Noël

Depuis le jeudi 18 novembre, l'usine Olida à Levallois est en grève.

Olida, depuis des années, payait les primes de fin d'année et d'ancienneté en se basant sur les minima nationaux, et non sur les salaires réels de l'entreprise. 103 travailleurs, à l'initiative de la section CFDT de l'usine, ont porté cette affaire devant les Prud'hommes. Et le tribunal leur a donné raison, ordonnant à la direction d'Olida Levallois de verser à ces 103 travailleurs la différence entre son calcul et le calcul selon les salaires réels de l'entreprise, et ce pour plusieurs années (5 ans). Cela faisait pour chacun des sommes de plusieurs milliers de francs : 4 500 F par exemple pour un des plus bas coefficients.

Mais plusieurs problèmes demeuraient en suspens : pour cette année la direction d'Olida persiste, refusant toujours, malgré le jugement des Prud'hommes, de payer les primes selon les salaires réels. De plus elle prétend attendre le jugement de la Cour de cassation, qui risque de ne pas être donné avant un délai de 3 ans. Elle compte en fait pouvoir ainsi continuer à payer selon les salaires minima les primes, et même faire casser le jugement du tribunal des Prud'hommes.

Alors, lorsque ce jeudi 18 novembre, les 103 travailleurs, à qui les Prud'hommes avaient donné raison, ont touché leur chèque, c'était l'effervescence dans l'usine. Les autres travailleurs voulaient toucher eux aussi leur arriéré ! Et tous demandaient la revalorisation des primes selon le calcul admis par les Prud'hommes. La grève s'est répandue dans l'usine comme une traînée de poudre. Dans la matinée, tous les ateliers étaient arrêtés, et la plus grosse partie des travailleurs de l'usine, de ceux qui avaient touché leur chèque et des autres, étaient en grève. Seuls les chefs et quelques travailleurs déployaient une activité exceptionnelle pour essayer de faire sortir encore la production, et pour tenter de faire travailler les intérimaires, restant même toute la nuit à l'usine ! La direction avait d'ailleurs justement embauché une cinquantaine d'intérimaires en prévision de l'augmentation de sa production à l'approche des fêtes de fin d'année.

Jeudi, l'occupation était décidée, et rien n'est rentré ni sorti de l'usine. Et le jour même des travailleurs allaient faire une visite chez le P-DG à Neuilly.

Et le lendemain, comme il décidait de venir à l'usine négocier avec les délégués, les travailleurs sont venus le chercher dans son bureau et l'ont amené au réfectoire. Ils l'y ont gardé toute la journée, lui demandant des comptes, le suivant partout. Il n'a pu quitter l'usine qu'à condition d'en faire sortir d'abord les cadres.

Depuis vendredi soir donc, la production est totalement arrêtée et l'occupation continue. Tous les jours, 200 à 300 personnes viennent à l'usine, se relayant aux piquets de grève, occupant et assurant des repas pour les grévistes présents.

Jusqu'à présent, les tentatives de l'encadrement, qui attend en permanence devant les portes à une cinquantaine l'occasion de rentrer dans l'usine, ont fait plouf. Et le lundi 22 novembre, le chef du personnel et un cadre qui avaient réussi à rentrer dans l'usine et s'étaient rendus dans leur bureau ont été reconduits à la porte sous les applaudissements des travailleurs, et aux cris de **« nos chèques ! »**

Les cadres en ont été quittes pour passer la journée sous la pluie... et sous les quolibets des grévistes.

En cette période de l'année où Olida comptait augmenter énormément sa production en vue des fêtes de Noël et du jour de l'An, les travailleurs savent que la grève entame sérieusement les bénéfices escomptés. Et en attendant c'est la direction d'Olida qui n'est pas à la fête !

Correspondant LO

DERNIÈRE MINUTE

A l'heure où nous écrivons, la grève touche d'autres usines Olida. A Lyon, l'usine est en grève depuis 2 jours, et à Saint-Symphorien des débrayages ont eu lieu.

Jeudi 25 novembre, la direction a fait une première proposition d'augmenter de 3 % la prime d'ancienneté, ce qui à Levallois a fait plutôt sourire les travailleurs : **« 3 % d'accord, mais en plus sur les salaires, et nos chèques ! »**, entendait-on parmi les grévistes en réponse à la sono qui relatait le début des négociations. Et c'est toujours aussi déterminés que les travailleurs continuent la grève pour la revalorisation des primes.

• STRAFOR (Strasbourg)

Débrayage pour les salaires

Depuis la rentrée des vacances, un certain mécontentement s'exprimait dans les ateliers contre le blocage des salaires, il sont déjà au plus bas dans l'ensemble. A quelques travailleurs nous nous sommes réunis à l'extérieur de l'usine pour discuter d'une riposte. Nous avons décidé de faire circuler une pétition exigeant 400 F pour tous et engageant les gars qui la signaient à les obtenir par tous les moyens.

La pétition, bien que signée par la CGT et la CFDT, est restée dans la poche des responsables de ces syndicats. Mais elle a beaucoup circulé quand même, puisque la moitié des ouvriers des ateliers l'ont signée.

Cela nous a encouragés à organiser un débrayage de deux heures. Mercredi, 120 travailleurs de l'équipe du matin se sont rassemblés pour organiser un défilé dans l'usine. L'ambiance y était, et des gars se sont relayés pour lancer des slogans depuis la voiture sono : **« Du pognon pas de sanction », « Saclier du blé ».**

Au moment d'entrer dans les ateliers, quelques responsables de la CGT et de la CFDT, ont parlé des risques de sanction et de provocation. Comme deux groupes se formaient, nous avons alors hésité et continué à défiler à l'extérieur, en signifiant vertement notre colère contre ceux qui voulaient nous endormir.

De toute façon, nous avons au moins montré notre ras-le-bol à la direction. C'est déjà ça, mais il y a encore beaucoup à faire !

Correspondant LO

• C.E.R.B.F.C. (Dijon)

Ce qu'on ne nous donne pas, on le prend !

Les demi-veilles de fêtes légales sont chômées sans récupération dit la convention collective des banques. Mais les patrons ont décidé unilatéralement que le 11 novembre, le 1er mai et le 8 mai devaient faire exception.

A Dijon, le personnel de la CERBFC et des banques de la place se bat pour faire appliquer leur convention collective. Déjà des procès sont engagés devant les Prud'hommes. Et mercredi 10 novembre après-midi, le personnel s'est mis en grève dite « applicative », c'est-à-dire qu'il a pris d'autorité sa demi-journée.

Paye : les chefs reçoivent de la visite

6 % d'augmentation jusqu'en juin puis (peut-être) 2 % en décembre, des rallonges individuelles inexistantes : ça reste sur l'estomac.

Le jour où l'Entretien commençait la grève, au Contrôle Fabrication on est tous allés dans le bureau des chefs revendiquer sur les salaires. Lundi c'était le tour du Broyage.

A force de nous entendre ils finiront peut-être par comprendre !

Extrait du bulletin
Lutte Ouvrière
Carbone-Lorraine Gennevilliers

• SNCF (La Garenne-Bezons-Région Parisienne)

Encore un accident mortel

Vendredi 19, un cheminot est mort, victime d'un accident du travail à la Garenne-Bezons. Nous connaissons encore mal les circonstances de l'accident. Ce qui est sûr néanmoins, c'est que ce travailleur travaillait sur un groupe de deux voies interdites à la circulation des trains sauf à ceux nécessaires pour les travaux. Mais les voies proches, elles, étaient libres à la circulation, et ce serait en reculant pour éviter une machine à mettre du gravat que ce cheminot se serait fait prendre par un train venant dans son dos.

Travailler sur les voies est dangereux, très dangereux. Le travail se fait surtout la nuit, dans le froid, sous la pluie, dans le bruit des machines. Chaque train qui passe près est, dans ces circonstances, un piège.

Bien sûr, il serait possible d'augmenter de beaucoup la sécurité, d'interdire à la circulation les groupes de voies qui touchent à celles où les agents travaillent, de mieux éclairer la nuit les zones de travaux, au moins de réduire la vitesse des trains passant à proximité.

Ces mesures, la SNCF les connaît bien, maintes fois elles ont été revendiquées. Mais entre le souci d'effectuer les travaux à moindre coût, et celui d'assurer une réelle sécurité, la SNCF a choisi. Une nouvelle fois, c'est un cheminot qui en est victime.

Correspondant LO

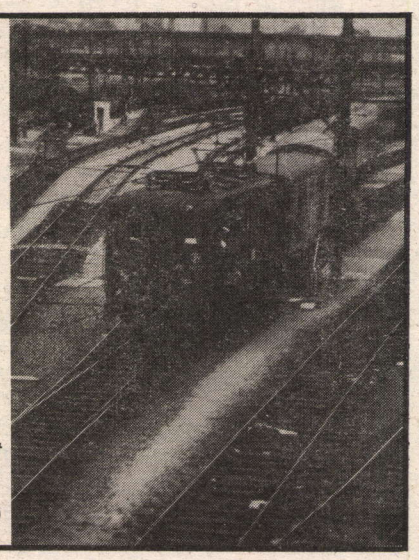

DANS LES ENTREPRISES

• ALSTHOM-ATLANTIQUE (Saint-Nazaire)

La colère monte aux Chantiers de l'Atlantique

Alors que toute la semaine passée le bruit courait dans l'entreprise que le problème des 60 licenciements de la Mécanique était quasiment réglé puisque, nous disait-on, le gouvernement était intervenu auprès de l'Alsthom, lundi 22 novembre au matin, l'intersyndicale en faisant le compte-rendu de la réunion tripartite qui s'était tenue à Nantes le vendredi, annonçait que le patron ne cédait sur rien. Rien donc, dans la besace de l'intersyndicale si ce n'est une nouvelle réunion pour le lendemain mardi, à Nantes.

A l'issue du meeting qui rassemblait entre 3 000 et 4 000 travailleurs, l'intersyndicale se retirait nous laissant en plan sur le terre-plein de Penhoët, sans faire de proposition ni pour la journée, ni pour le lendemain. Les travailleurs avaient interpellé les organisations syndicales : *« Qu'est-ce qu'on fait ? Où allez-vous ? ».* Mais celles-ci s'étaient éclipsées au plus vite, dans leurs locaux syndicaux respectifs. Nous sommes restés un moment à discuter puis, à quelque 200 travailleurs, nous avons fini par aller exiger une intersyndicale publique, avec propositions d'actions immédiates. Nous avons pu, au cours de cette intersyndicale, dire notre mot et là où il leur faut d'ordinaire des heures de discussion, nous, en trois-quarts d'heure, nous avons mis les organisations syndicales d'accord sur un nouveau meeting à l'embauche de 13 h 15, avec proposition d'aller à la direction.

L'après-midi, malgré l'attitude qu'avaient eue les syndicats le matin, plusieurs milliers de travailleurs étaient rassemblés de nouveau. Et c'est tous ensemble que nous sommes allés à la dirction. L'ambiance était chaude. A la direction, les portes et les fenêtres étaient bouclées. Mais malgré les volets et les portes blindées et autres gadgets de protection, les travailleurs ont pu pénétrer à l'intérieur. Et tout a volé à travers les vitres, venant atterrir sur le sol autour du bâtiment de la direction.

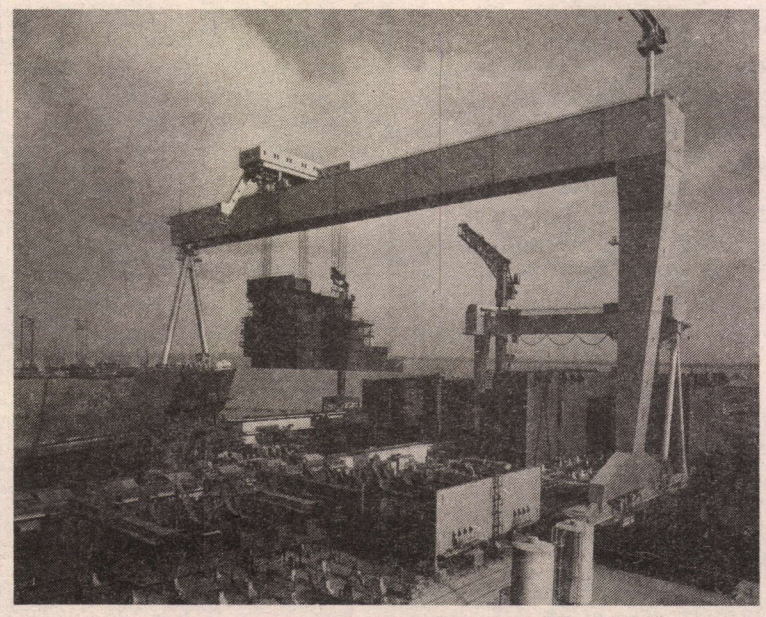

Vue des Chantiers de l'Atlantique-St-Nazaire

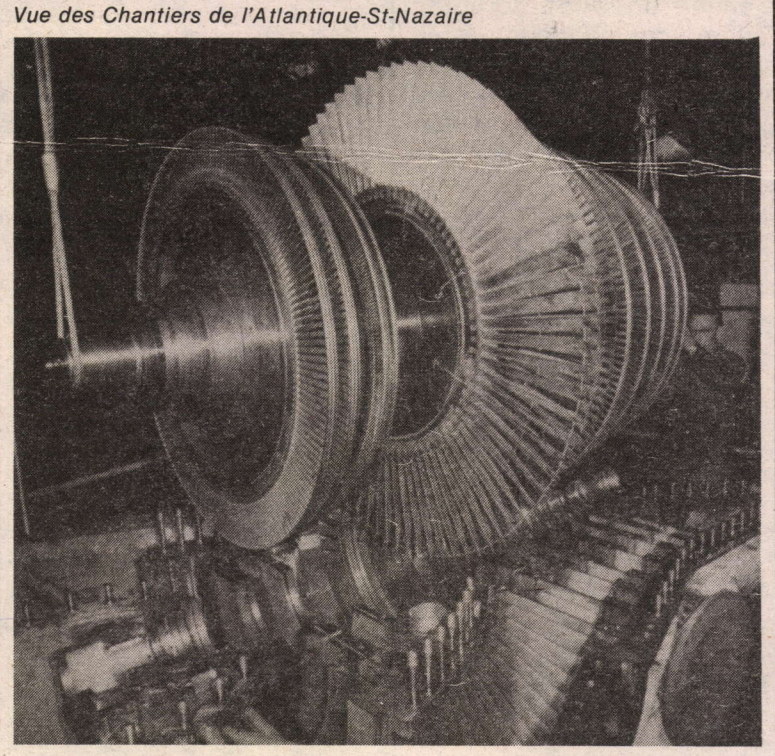

Montage d'une turbine aux Chantiers.

Dans les dossiers qui ont atterri sur le sol, on a pu voir, entre autre, nos « pedigrees » et la façon dont les chefs nous jugent et nous notent, mais également certains bulletins de paie de grands chefs. Tout ça s'est terminé par un feu de joie autour des locaux.

Le lendemain, tout le monde s'attendait au lock-out, mais visiblement patrons et gouvernement ne tiennent pas à cette solution pour le moment. Ils préfèrent essayer d'isoler notre lutte.

Mardi après-midi, une grève de quatre heures était décidée pour appuyer la réunion tripartite et manifester en ville. Nous avons bloqué les rues quelque temps et nous sommes allés à la sous-préfecture. Là, l'ambiance était houleuse. Au bout de quelque temps, on a pu voir que le sous-préfet s'occupait effectivement de nos problèmes puisque les gardes mobiles se sont pointés... le temps de lancer 3 ou 4 grenades !

Au cours du meeting du mercredi matin, l'intersyndicale annonçait un certain recul de la direction puisqu'il ne restait plus pour l'instant, qu'une trentaine de travailleurs non reclassés au sein de la Navale ou de la Mécanique. Et les 4 000 travailleurs présents étaient conscients que la lutte de ces dernières semaines était pour quelque chose dans ces premiers reculs.

Correspondant LO

• SERVICE DE RESTAURATION DU TGV : Les employés réclament du beurre dans les épinards

Vendredi 19 novembre, à 5 h 30, les employés du service de restauration du TGV se mettaient en grève et, à l'heure où nous écrivons, le mouvement continue.

La restauration du TGV est assurée par la SORENOLIF, société filiale des Wagons-Lits, et emploie 211 roulants et une centaine de sédentaires.

Ce sont les roulants qui sont en grève et il n'y a donc ni à manger, ni à boire dans les TGV en ce moment.

Deux fois, ils ont été évacués par la police de la gare de Lyon, sur appel de la SNCF parce qu'ils manifestaient au départ des trains en distribuant un tract pour expliquer leurs revendications.

Mais, bien que les négociations soient rompues avec leur direction depuis le samedi 20 novembre pour le moment la grève est suivie à environ 80 % du personnel roulant.

Ils veulent le 13e mois et on leur répond que cela dépend des Wagons-Lits, qui dépendent eux-mêmes du budget de la SNCF, lequel budget est bloqué.

Ils veulent un pourcentage sur les ventes car, à l'heure actuelle on leur promet une prime s'ils vendent pour plus de 4 000 F de marchandises chacun par voyage, mais on s'arrange pour qu'ils ne puissent pas avoir cette prime, y compris, parfois en leur fournissant... moins de 4 000 F de marchandises. Pour le moment la SORENOLIF ne répond pas.

Ils veulent de meilleures conditions de travail dans les trains où ils sont seuls au bar ou à la vente ambulante : on ne leur répond rien, quand on n'ajoute pas que cela dépend de la SNCF, en particulier pour les installations plus que sommaires qu'on met à leur disposition.

Ils veulent un allègement des horaires (Paris-Marseille, par exemple, c'est une amplitude de 14 heures). Pas de réponse. Pas plus qu'on ne leur accorde le droit de manger ce qu'ils servent, même en le payant. Ils doivent apporter leur gamelle ou acheter des sandwichs dans les gares.

La seule chose qui semble acquise, dans leurs revendications, c'est la titularisation au bout de trois mois, au lieu de six.

Jeudi 24, comme leur direction les renvoyait à la SNCF, ils y sont allés. Un membre de la direction leur a promis d'intervenir auprès de la direction.

Les choses en sont là. Mais visiblement les quelque cent grévistes présents sur place ne veulent pas se laisser faire.

Correspondant LO

• AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS :

On n'embauche pas... mais on cherche des pigeons !

La direction des Télécommunications essaie en ce moment de compenser le personnel qui manque — et qu'elle se refuse à embaucher, ne remplaçant même pas les départs — en offrant des... téléphones gratuits au personnel.

Jusqu'à maintenant, un certain nombre d'inspecteurs principaux ou d'agents pouvaient être appelés, selon les nécessités du service, en cas de panne notamment, pour intervenir sur le réseau. Ils bénéficiaient à ce titre de « postes de services » dont l'installation, l'abonnement et un certain nombre d'unités, leur étaient donnés gratuitement.

Le ministère vient de décider d'étendre ce système à tout le personnel des Télécommunications, y compris à ceux qui, dans les standards, assurent les communications internationales ou le service du réveil par exemple.

Bien sûr, il fait appel au volontariat et propose, en prime, l'installation et l'abonnement gratuits, plus 20 taxes de base gratuites par mois. En échange, ces agents pourront être appelés, « selon les nécessités du service », *en dehors de leur service normal ; et ces postes, qui sont appelés « postes de sécurité », pourraient se transformer en « postes de service », selon les mêmes « nécessités ».*

Le préambule de cette circulaire a beau faire état de « la rapidité de circulation de l'information et la capacité de faire appel, en cas d'urgence, dans les délais les plus courts, aux compétences et à l'esprit de service public des agents du ministère des PTT qui participent à l'exploitation du service des Télécommunications », *il a beau parler du fait qu'il ne doit y avoir* « aucune interruption en temps normal »*et de* « temps de rétablissement minimal en cas de sinistre accidentel ou criminel », *le fait d'étendre une sorte d'astreinte à domicile aux manipulatrices revient à avouer que, puisqu'on n'embauche guère, ce sont les agents auxquels on aura offert un petit téléphone gratuit qui devront remplacer, au pied levé, la moindre absence dans les centraux téléphoniques.*

Inutile de dire qu'au Central d'Inter-Archives — le plus important de Paris — ce « cadeau » ne fait pas courir les foules. Et il y a sûrement plus d'agents prêts à payer pour ne pas être à l'annuaire que d'agents prêts à se mettre à la disposition du service 24 heures sur 24 !

Correspondant LO

LIVRES

« *Les frères Ashkenazi* »

d'Israël Joshua Singer

Ecrit en 1936 par Israël Joshua Singer, alors célèbre romancier juif aux Etats-Unis (et frère aîné du prix Nobel de littérature en 1978, Isaac Bashevis Singer) Les frères Ashkenazi **vient d'être traduit en français pour la première fois. Ce roman raconte l'histoire d'une famille juive de Lodz, ville polonaise, de la révolution industrielle à la veille de la Deuxième Guerre mondiale.**

A travers l'histoire de ces deux frères, c'est l'histoire des débuts du capitalisme, la situation des Juifs en Pologne, celle de la classe ouvrière qui sont abordées.

Avec les débuts du capitalisme, les structures de l'ancienne société éclatent : le petit village de Lodz se transforme : « La ville grandissait de jour en jour, d'heure en heure. Des étrangers affluaient de toutes parts : des ingénieurs et des maîtres tisserands allemands, des dessinateurs et des modélistes anglais, des voyageurs de commerce et des commissionnaires juifs, de jeunes et vigoureux gaillards qui arrivaient à Lodz pour s'amuser et gagner de l'argent. »

L'ascension sociale en particulier d'un des frères,

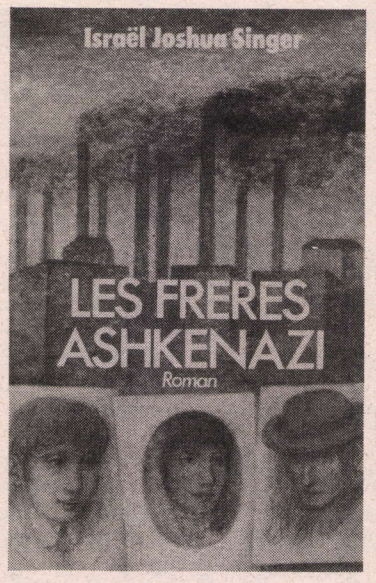

Simha Meyer, est significative des facilités offertes à l'époque : « Voilà un type qui a la langue bien pendue, une canaille de première qualité, un vrai truand », **disait-on de lui.** « C'était à Lodz l'éloge le plus flatteur. »

La soif de profits allait de pair avec une exploitation sauvage des ouvriers. Abrutis par 16 h ou plus de travail quotidien, dans le bruit et l'humidité des ateliers, les travailleurs mouraient presque de faim. Lorsque Simha veut diminuer leurs salaires misérables, c'est la première révolte, la première grève, avec comme revendications « le jeudi soir, le travail ne dépassera pas minuit **(...)**, les jours de semaine, on ne travaillera pas plus de 14 heures par jour. **(...)** Les chandelles seront dorénavant fournies par les employeurs **(lesquels)** ne devront pas insulter leurs ouvriers ». **Le patron, en payant, fait arrêter les meneurs.**

Mais les patrons n'ont que quelques années de répit. Les « meneurs » arrêtés reviennent conquis aux idées révolutionnaires qu'ils ont découvertes en Sibérie au contact de révolutionnaires russes. Les travailleurs ne se laissent plus faire.

Avec la défaite du tsar face au Japon, en 1905 et la révolution qui a suivi en Russie, les idées révolutionnaires progressent à grands pas, la demande d'ouvrages révolutionnaires augmente sans cesse. Les autorités essaient, tout au long de ces luttes, avec des succès divers, de retourner les ouvriers non-juifs contre les Juifs. Avant 1905, cela avait marché. Le gouverneur de la province essaya de refaire la même chose en disant aux rabbins convoqués devant lui : « Vos Juifs sont en train de se révolter à Lodz. Si vous n'arrivez pas à discipliner ces voyous, je ne serais pas responsable si le peuple se retourne contre eux. »

La grève générale est déclenchée, la police refuse d'intervenir.

Puis, c'est le recul, la guerre de 1914, et la Révolution russe, évoquée à grands traits. Les sympathies de l'auteur vont manifestement plus aux mencheviks et socialistes-révolutionnaires qu'aux bolcheviks, mais il décrit néanmoins pourquoi le parti de Lénine a triomphé, en promettant « la terre et le pain » **alors que le gouvernement provisoire tergiversait.**

Le livre s'arrête avant la Deuxième Guerre mondiale.

Il se lit avec intérêt. Les personnages sont forts, la période est bien rendue, la voracité des industriels, les problèmes des Juifs, soumis à l'antisémitisme, le développement du mouvement ouvrier, juif et non juif, tout cela est raconté de façon vivante.

Laurence VINON

Les frères Ashkenazi de Israël Joshua Singer, Ed. Stock, 92 F. 380 p.

L'état du monde 1982

Annuaire économique et géopolitique mondial sous la direction de François Gèze, Yves Lacoste et Alfredo Valladao.

Les éditions Maspéro viennent d'éditer ***L'état du monde - 1982****, mise à jour de l'édition publiée en 1981.*

Comportant les mêmes rubriques que l'an dernier (Questions stratégiques - Le journal de l'année - Etats et ensembles géopolitiques - L'événement - Adresses de centres de documentations - Index), auxquelles s'en sont rajoutées de nouvelles (Tendances - Organisations internationales), l'ouvrage s'est enrichi de 128 pages et d'une partie statistique plus abondante.

Si ***L'état du monde*** *n'est pas le seul annuaire économique accessible au grand public à paraître chaque année, les articles qu'il contient et son originalité (ne serait-ce que par la bibliographie qui accompagne chaque sujet) en font un instrument de travail utile pour qui veut suivre l'actualité.*

L'état du monde - 1982, ***éditions Maspéro, 640 pages, format 11,5 × 18,5, relié, 68 F.***

Sélection télévision

Samedi 27 novembre

20 h 35. TF1. Droit de réponse. Sur le thème **Les vieux.** Après « les moins de 13 ans », c'est aux plus de 65 ans que Michel Polac donne le droit de réponse.

21 h 50. A2. Les Amis. 4e épisode de l'intéressant feuilleton polonais dont l'action se déroule de 1945 à 1956. Il nous amène cette semaine à l'université. Comment réussir ses examens et être en même temps dans la « ligne idéologique » ; c'est ce à quoi Daniel, Piotr et Jakubik seront confrontés.

22 h 45. TF1. Sept sur sept. Magazine d'actualité.

Dimanche 28 novembre

14 h. FR3. Rocambole. 12e épisode : cette semaine **Ali-Remje.**

14 h 30. TF1. Coupe Davis de tennis : finale

20 h 35. TF1. Police python 357. Un film d'Alain Corneau, avec Yves Montand, Simone Signoret, François Perier. Dans l'ambiance conformiste d'une ville de province, une intrigue policière rondement menée.

21 h 35. A2. Vivre au Sahara. La vie du peuple sahraoui et l'organisation de sa lutte pour son indépendance. Après une présentation de ce « riche » désert objet des convoitises des Etats voisins suit l'organisation de la vie des Sahraouis en lutte dans les campements. Un reportage qui restitue les raisons géographiques du conflit ainsi que ses raisons politiques éclairant aussi la lutte des Sahraouis sous la direction nationaliste du Front Polisario.

22 h 30. FR3. Cinéma de minuit. Le Voleur de M. Tourneur (1934) avec Madeleine Renaud et Jean-Pierre Aumont. Film tiré d'un mélodrame bourgeois de Bernstein. Ce n'est pas le meilleur film de Tourneur mais une curiosité de cette époque tout de même.

22 h 40. TF1. Pleins-Feux. L'émission de José Arthur sur les spectacles nous conduit entre autres à l'Opéra de Paris puis à l'Opéra de Lyon pour **L'enlèvement au Sérail** de Mozart.

Lundi 29 novembre

20 h 30. TF1. Docteur Françoise Gailland de J.L. Bertucelli avec A. Girardot et F. Perier. Une femme médecin apprend qu'elle est atteinte d'un cancer. Annie Girardot a fait le succès de ce film.

20 h 35. A2. Théâtre. Phèdre. La célèbre tragédie du 17e siècle de Racine. Avec Sylvia Montfort et Alain Cuny.

20 h 35. FR3. Cinéma. Le diable par la queue. Une baronne et un truand en concurrence pour mettre la main sur un butin. Comédie avec une brochette de bons acteurs : Y. Montand ; M. Renaud, J. Rochefort, J.P. Marielle etc.

Mardi 30 novembre

20 h 35. TF1. Pour ceux qui aiment l'opéra : **Pelléas et Mélisandre,** opéra de Claude Debussy qui fut créé en 1902 à l'Opéra Comique et introduisit une petite révolution dans la musique d'opéra.

20 h 35. FR3. Cinéma. Le prisonnier de la seconde avenue. La vie quotidienne dans la grande ville de New York décrite de façon impitoyable dans ce film d'intérêt inégal. Jack Lemmon est parfait dans son rôle d'homme qui ne supporte plus ni sa vie ni la vie à New-York.

Mercredi 1er décembre

20 h 35. TF1. Les mercredis de l'information. La guerre sans dentelle. Reportage sur un camp d'entraînement de femmes soldats en Georgie aux USA. Les instructeurs sont des anciens du Vietnam qui en connaissent un rayon sur l'entraînement de base au combat. Elles apprennent « à tuer, brûler, mutiler ». A chacun ses plaisirs...

21 h 30. FR3. L'œuvre et la vie de Woody Allen, réalisateur et comédien américain, auteur de **Annie Hall, Bananas,** etc. Ceux qui apprécient son humour auront droit à une interview et à des extraits de films.

22 h 20. A2. Cinéma-cinéma. Le cinéma vu de l'autre côté de la barrière, avec une rubrique consacrée à Davis Goodis, auteur de polars des années 1940-1950 dont le célèbre **Tirez sur le pianiste**, une rubrique consacrée à King Vidor, l'autre à Jacques Tati récemment disparu.

Jeudi 2 décembre

20 h 35. TF1. Les liaisons dangeureuses. Rediffusion d'une bonne adaptation TV du roman de Choderlos de Laclos qui fit scandale au 18e siècle.

20 h 35. FR3. La communion solennelle, film de R. Féret. De la fin du 19e siècle à nos jours, trois générations enracinées dans le Nord de la France : une chronique qui sonne souvent juste.

Vendredi 3 décembre

20 h 35. FR3. Le nouveau vendredi. Khadafi ou le défi permanent. Un reportage sur la Libye de Khadafi. Les auteurs du reportage semblent avoir voulu montrer les contrastes de la Libye et les contradictions du régime libyen, sans le défendre ni le condamner.

21 h 40. A2. Apostrophes. Le thème de l'émission de Bernard Pivot sera « le temps comme il passe ».

22 h 35. TF1. Histoire naturelle. Emission de Lalou, Barrère et Fleury. L'espadon voilier à Dakar. Des méthodes et les techniques de pêche à l'espadon au Sénégal.

23 h 05. A2. Ciné club. Cycle Josef von Sternberg. Ce soir, **Fièvre sur Anathan.** En juin 1944, douze survivants d'un navire japonais bombardé échouent sur l'îlot d'Anathan. Ils y trouvent un couple rescapé d'un précédent naufrage.

LIVRE

« L'affaire Kravchenko » de Guillaume Malaurie

Victor Kravchenko : au cours de son procès devant la 17e chambre correctionnelle de Paris en janvier 1949.

L'ouvrage de Guillaume Malaurie rappelle ce que fut le procès « Kravchenko - Les Lettres Françaises **» qui s'ouvrit à Paris le 24 janvier 1949, et le présente comme l'annonçait** Le Monde **du 25 janvier de la même année :** « Un petit aspect de la guerre froide transposé dans le domaine de la propagande idéologique à l'usage du grand public français et américain. »

Kravchenko, haut fonctionnaire de l'appareil d'Etat soviétique était en 1943 en mission à Washington pour l'achat d'armes. Sept mois plus tard, il demandait l'asile politique aux Etats-Unis. Dans une série d'articles adressés à la presse américaine il expliquait pourquoi « il choisit la liberté » **et dénonçait le système soviétique, accusant l'URSS de vouloir soumettre à son hégémonie les territoires de l'Europe orientale libérés de l'Allemagne nazie. Mais en 1944, le transfuge gênait plutôt la diplomatie américaine, Roosevelt et Staline ne venaient-ils pas de régler ensemble le sort de l'Europe à Téhéran en décembre 1943 ?**

Cependant un cercle de mencheviks en immigration aux USA, et amis de Kravchenko, l'incita à écrire ses mémoires. Lorsque Kravchenko publia son livre J'ai choisi la liberté **en mai 1946 aux USA, et un an plus tard en France, ce fut un incontestable succès de librairie. 5 millions d'exemplaires seront vendus au total. Le 13 novembre 1947,** Les Lettres Françaises, **organe littéraire du Parti Communiste, publiaient un article calomniateur** Comment a été fabriqué Kravchenko. **Cet article déclarait que Kravchenko était l'instrument des services d'espionnage américains et que son livre, qu'il aurait été incapable d'écrire lui-même, était en réalité l'œuvre de plusieurs mencheviks, agents de ces services.**

En 1947, les relations entre l'URSS et les Etats-Unis ont changé. Le gouvernement américain s'engageait dans la guerre froide, aux USA, la « chasse aux sorcières » était ouverte et en France le Parti Communiste était jeté hors du gouvernement en mai 1947. La CIA encouragea Kravchenko à se lancer dans un procès en diffamation contre Les Lettres Françaises **en lui promettant de solides soutiens financiers et policiers. Pour la CIA, qui cherchait à isoler le PCF, n'était-il pas habile de dénoncer l'URSS par l'intermédiaire d'un ancien fonctionnaire communiste ?**

Le procès eut lieu en 1949. Le Parti Communiste d'accusé y devient accusateur. Kravchenko eut du mal à réunir des témoins parmi les réfugiés russes qui s'étaient retrouvés en Occident après la guerre. Par contre Les Lettres Françaises **firent passer à la barre tout un chœur d'intellectuels auréolés du mythe de la Résistance : Joliot-Curie, d'Astier de La Vigerie, Jean Bruhat, Pierre Cot, Roger Garaudy, Vercors, Jean Cassou, Pierre Daix.**

Néanmoins on se pressait dans la 17e chambre correctionnelle et chaque jour Kravchenko apposait son autographe sur des dizaines d'exemplaires de son livre. Et pour la première fois, dans tous les journaux et à la radio, grâce aux comptes rendus du procès, un large public a pu apprendre ce qui se passait en URSS. Olga Marchenko et son mari, des paysans ukrainiens racontèrent longuement ce que fut la collectivisation forcée et la guerre aux koulaks dans les années 1930. L'ingénieur Kysilo décrivit la famine, les procès, les passages aux aveux sous la torture, la déportation, l'organisation du travail forcé dans les camps. A cela, la Pravda **répondit :** « C'est afin de préparer une nouvelle guerre destinée à détruire l'Union Soviétique que le procès Kravchenko a été monté en épingle (...) Ce procès démasquera une fois de plus les fauteurs de guerre, exposant sous son véritable jour le caractère du rat visqueux qui comparait devant le tribunal de Paris et devant le monde entier la gueule rougissante et bestiale des grands protecteurs de ce misérable traître et instigateur de ce procès. »

Mais pour elle, pas question de reconnaître l'existence de camps de déportation soviétiques, il ne s'agissait que de la réinsertion de criminels par le travail. Tout ce qui pouvait être dévoilé contre l'URSS était anti-soviétique, et pour André Wurmser « tout ce qui était anti-soviétique était anti-français ». **Voilà qui devait clore toute critique.**

L'ouvrage de Guillaume Malaurie tente de restituer le climat de guerre froide pendant lequel se déroula le procès, climat qu'il contribua aussi à développer. Au point que, même dans la gauche anti-stalinienne, l'attitude était aussi à la méfiance. Il ne se trouva pas d'intellectuels critiques vis-à-vis de l'URSS pour témoigner contre Kravchenko, mais il ne s'en trouva pas non plus pour déposer en sa faveur. « Même s'il n'a pas menti, **écrivait Hervé Bazin,** on n'aime pas que Judas ait raison. Il y a des libertés qui ne se choisissent pas. » **Le procès dura jusqu'en avril 1949. Le tribunal ne trancha pas, se déclarant incompétent pour juger de ce qui se passait en URSS, et condamna en appel** Les Lettres Françaises **à un franc de dommages et intérêts pour ses propos injurieux.**

En retraçant ces événements, Guillaume Malaurie présente Kravchenko comme un « pionnier » des dissidents d'aujourd'hui qui, à l'inverse de Soljenitsyne, Guinzbourg, Grigorenko, n'a pas bénéficié de l'appui des intellectuels occidentaux.

Mais si les intellectuels d'alors cédaient à la mode de 1945 et refusaient toute critique de l'URSS, Guillaume Malaurie ne fait pas plus d'efforts qu'eux pour comprendre le système soviétique.

Aussi, si le récit et l'évocation de l'atmosphère qui se développait autour de l'affaire Kravchenko sont intéressants, on a parfois l'impression qu'ils servent de justification à l'auteur pour dénoncer le bolchevisme ou « totalitarisme comme une création historique durable » **comme il le qualifie, et en fin de compte de faire à son tour, à sa manière, non seulement le procès de l'URSS en 1948... ou même en 1982, mais aussi celui du communisme et des idées révolutionnaires.** ***Patricia MULLAN***

L'affaire Kravchenko de Guillaume Malaurie, Ed. Robert Laffont, 270 pages, 70 F.

« Les enfants modèles » de Paul Thorez

Etre le fils de son père permet aujourd'hui à Paul Thorez de publier ses souvenirs d'enfant. Ses souvenirs de « petit-fils du peuple », comme le raillaient ses condisciples du lycée Lakhanal, de fils du secrétaire général du PCF, de « Paul », sans nom de famille (secret d'Etat oblige) pour ses camarades du camp de pionniers au bord de la mer Noire, réservé à la fine fleur de la descendance des militants staliniens les plus illustres.

C'est le récit de ces vacances dont il montre les côtés attirants pour le jeune qu'il était, avec les jeunes pionniers, qui forme l'essentiel du livre... Mais manifestement, le projet de l'auteur n'est pas seulement d'égrener des souvenirs. Ce qu'il tient à démontrer, c'est que la société russe « communiste » est une monstrueuse aberration. Par toute une succession d'anecdotes, on perçoit les privilèges dont jouissent les grands du monde stalinien et dont il a bénéficié largement (repas pantagruéliques, voitures et avions, vacances de rêve dans les anciens palais), ainsi que le poids énorme dont la bureaucratie écrase toute l'organisation de la société.

Tout cela n'est pas inintéressant, vu par un enfant de 10 à 15 ans, dont les yeux se décillent peu à peu. Mais, ils attendront la trentaine pour s'ouvrir... Il a cependant quelques pensées émues pour la période khrouchtchévienne, présentée comme un souffle d'air frais pour les intellectuels russes contestataires.

De toute façon, seules les hautes sphères de la bureaucratie et ces membres-là sont connus de l'auteur, il n'a visiblement pas cotoyé le peuple russe.

L'Humanité a crié au sacrilège devant ce petit livre, elle a accusé le fils de « cracher sur la tombe » du père. Mais ce n'est pas tant de cracher maintenant dans la bonne soupe qui lui a été dispensée pendant 30 ans au titre du « chef héroïque de la lutte du peuple français », que l'on peut reprocher à Paul Thorez, mais plutôt, en faisant ainsi, en quelque sorte, amende honorable de tendre l'assiette de l'autre côté.

Annick MORIZET

Les enfants modèles **de Paul Thorez, Ed. Lieu Commun, 62 F, 193 pages.**

MOTS CROISÉS

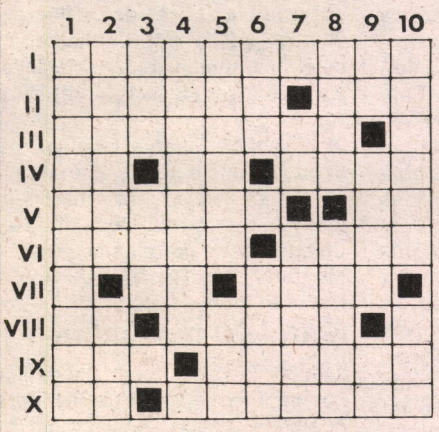

HORIZONTALEMENT. I. Interventions. II. Grand aigle australien. Solide comme lui, on résiste bien. III. Cintrerai. Voyelle. IV. Pronom. Article arabe. Dans les annales. V. Grands boisés. Adverbe de lieu. VI. Quand le bas de laine en est plein, c'est mauvais signe... Parfois minérales. VII. Adverbe. Coin à histoires. VIII. Bruit de tambour. Plante dont on a coupé le bout. IX. On en sort toujours bien. Généralement prévue par l'armée. X. Assassins. Administreras.

VERTICALEMENT. 1. Mouvements vers l'extérieur. 2. Exagérer en louant. Printemps. 3. Celle de Cana avait un drôle de goût. Refus. 4. Les écoliers les abhorrent. 5. Singes d'Amérique. Epoque de référence. 6. Le troisième du genre. Chef de tribu. 7. Fleuve côtier. Etat de mer. 8. Filin. Ne prête pas à conséquence quand il s'agit d'un appareil photo. 9. On en fait tout un drame. Gras pâturage. Se rend. 10. Laissent leurs empreintes. Les siens.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	O	I	S	I	S	S	U	R	E
II	Y	V	E	T	T	E	■	S	A	M
III	C	A	N	E	■	R	E	S	T	E
IV	O	T	A	R	I	E	■	E	A	U
V	L	I	■	E	R	N	E	■	S	T
VI	O	O	■	■	E	I	R	E	■	■
VII	G	N	O	U	■	T	O	M	■	B
VIII	U	N	E	■	M	E	D	I	N	A
IX	E	A	U	■	A	■	E	R	O	S
X	S	I	F	■	T	R	E	S	S	E

FILMS

« L'ombre de la terre »

Jeune cinéaste tunisien, Taïeb Louhidi dresse le tableau d'une famille patriarcale qui vit aux confins du désert nord-africain et que la sécheresse mais surtout le pillage des grandes puissances condamnent à disparaître.

Quatre tentes noires, des buissons dépouillés pour délimiter des enclos, perdues dans une vaste solitude de terre nue et sèche, écrasée de soleil, c'est là l'univers de cette petite société. Le récit commence par le mariage du fils aîné célébré selon la coutume. La fête terminée, la vie quotidienne reprend, chacun à sa place et à son activité : il y a le troupeau de moutons pour les hommes, le métier à tisser pour les femmes, l'apprentissage du Coran pour les enfants, les récits du grand-père le soir. Le film s'applique à peindre une vie dans toute sa simplicité où pèse le poids des traditions, mais sans jugement, sans critique, sans clin d'œil.

Puis on voit comment la maladie qui s'abat sur le troupeau, le départ du fils pour l'étranger, puis une fois de retour, sa mobilisation forcée dans l'armée, vont défaire les liens. Le simple fait d'introduire la télévision contribue à perturber cette communauté. Et petit à petit, cette communauté pastorale, sous la pression de tous ces éléments, va se trouver désagrégée.

L'auteur ne juge pas, il montre simplement comment les croyances, les rites, l'intimité des gens sont bousculés. On n'y reste pas indifférent, car même si l'on ne partage pas la nostalgie que développe ce film à l'égard de cette vie archaïque, faite de soumissions et d'arriération, la façon dont ces hommes et ces femmes en sont arrachés est parfois bouleversante.

Patricia MULLAN

« Docteurs in love »

Docteurs in love est un film de la veine de **Le shériff est en prison** ou **Y a-t-il un pilote dans l'avion ?**

La parodie ne s'exerce pas ici aux dépens de l'univers du western ou des pilotes courageux mais prend pour cible la micro-société des hôpitaux. Même si le genre est moins répandu ici qu'aux USA (où paraît-il des feuilletons centrés sur l'univers médical se succèdent depuis des années à la télé, et dans le genre, ce film ne serait pas ce qui se fait de mieux), on en connaît les conventions.

Il y a (par exemple) : le patron-tyrannique-se débattant au milieu des difficultés financières et familiales (saura-t-il surmonter son antipathie et reconnaître la valeur du nouveau et jeune médecin ?) L'infirmière surveillante-qui-cache-une-âme-de midinette sous des dehors autoritaires et-que-l'amour-transformera...

Et puis il y a bien sûr le héros : le-jeune-et-beau-médecin-promis à un magnifique avenir, mais qui cache une faille-venue-de-son-enfance... (saura-t-il surmonter ses angoisses et devenir le médecin promis à un bel avenir comme on l'attend depuis le début du film ?), et on pourrait multiplier les exemples de clichés, c'est d'ailleurs ce que fait le film dans un joyeux jeu de massacre.

Et l'histoire ? Inracontable... et comme on s'en doute de peu d'importance. Tout y est bien qui se finit bien et n'importe comment.

André CASTILLE

« Hanky Panky »

Des tueurs, la police, tout ce monde à la poursuite d'un homme pris entre deux feux et qui ne comprend absolument rien de ce qui lui tombe sur la tête est le sujet du film. Le tout traité sur le mode humoristique par Gene Wilder qui court pendant une heure trente pour échapper à ses poursuivants et chercher le fin mot de l'histoire. Une histoire policière, d'espionnage sans grand intérêt où il est difficile d'y retrouver ses petits.

Un cocktail qui manque d'un peu de piment, d'un peu de suspense, d'un peu de vraisemblance...

Marie-Claude SOLAC

« Un tueur dans la ville »

Dans la ville de New-York, un tueur maniaque signe ses forfaits en passant des menottes à ses victimes. Larry Weeks qui est chargé de l'enquête, tourne en rond. Peut-être est-il trop distrait par sa passion théâtrale, lui, ce flic qui rêve de devenir comédien ?

L'enquête piétine lamentablement jusqu'au jour où les pouvoirs extra-sensoriels vont venir au secours de la police ! Une jeune étudiante, Virna, dans des visions prémonitoires est capable de dessiner les meurtres qui vont se dérouler.

Larry Weeks va donc s'attacher au pas de cette « indic » peu commune, mais il n'est pas le seul. Son copain Paul Mac Cormack reporter aux dents longues essaye, lui, de se faire sa place à la télévision en utilisant les talents de cette belle visionnaire. Un meurtre dessiné en direct sur le petit écran, quoi de plus sensationnel pour un arriviste sans scrupules ?

Malgré les moyens policiers particuliers mis en œuvre, ***Un tueur dans la ville*** *reste un banal film policier...*

Marie ANTONIN

Sélection cinéma

Films récents...

LA NUIT DE SAN LORENZO.
de P. et V. Taviani.

En août 1944, le drame vécu par la population d'un village de Toscane prise entre les armées américaines qui avancent et les armées allemandes, ainsi que les fascistes, qui refluent.

Ciné Beaubourg Les Halles 3e (vo). 14 Juillet 6e (vo). Racine 6e (vo). Biarritz 8e (vo). UGC Boulevard 9e. 14 Juillet 11e (vo). Montparnos 14e. 14 Juillet 15e (vo).

DIVA.
de Jean-Jacques Beineix.

Un postier aux prises avec sa passion musicale, des trafiquants, des espions et tout un monde marginal et coloré. Suspense et tendresse à la fois.

Movies Les Halles 1er. Panthéon 5e. Gaumont-Ambassade 8e.

UNE CHAMBRE EN VILLE
de J. Demy

La grève des chantiers de St-Nazaire en chansons, par l'auteur des **Parapluies de Cherbourg.**

Forum 1er. UGC Biarritz 8e. 14 Juillet Bastille 11e. UGC Danton 6e. UGC Boulevard 9e. Montparnos 14e.

VICTOR-VICTORIA.
de Blake Edwards.

Bousculant les préjugés, ridiculisant les machos et les supervamps style hollywood, cette comédie musicale nous emmène avec brio dans le monde du music-hall.

Movies Les Halles 1er (vo). Impérial 2e. Saint Michel 5e (vo). Montparnasse 83 6e. Colisée 8e (vo). George V 8e (vo). Maxeville 9e. Athena 12e. Fauvette 13e. Montparnos 14e. Gaumont Sud 14e. 14 Juillet 15e (vo). Clichy Pathé 18e.

YOL.
de Yilmaz Güney et Serif Gören.

A travers les voyages de cinq prisonniers bénéficiant d'une permission pour revoir leur famille, un visage de la Turquie d'aujourd'hui et de l'oppression qui pèse sur le peuple.

UGC-Opéra 2e. Odéon 6e (vo). 14 Juillet 6e (vo). 14 Juillet 11e (vo). 14 Juillet 15e (vo). Biarritz 8e (vo).

DE MAO A MOZART.
de Murray Lerner.

Isaac Stern, violoniste américain, en visite en Chine. Un homme chaleureux qui sait faire aimer la musique. Mais que le monde occidental est imbu de sa supériorité !

Gaumont Les Halles 1er (vo). Impérial 2e (vo). Hautefeuille 6e (vo). Montparnasse 83 6e (vo). Pagode 7e (vo). Marignan 8e (vo). St-Lazare Pasquier 8e (vo).

... et moins récents

CABARET.
de B. Fosse.

A travers un cabaret, l'Allemagne et la montée du nazisme de 1931 à 1933.

Noctambules 5e (vo). Lucernaire 6e (vo).

LA GUERRE DU FEU.
de Jean-Jacques Annaud.

D'après le roman de Rosny Ainé, les hommes à l'aube de l'humanité.

Chatelet Victoria 1er. Le Lucernaire 6e.

LE LAUREAT.
de M. Nichols.

Une comédie dans laquelle Dustin Hoffman interprète un étudiant en rupture avec la bonne société.

Saint-Germain Village 5e (vo).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI.
de Jacques Rouffio.

Cinquante ans après, un homme abat un nazi responsable de la mort de ses parents adoptifs. Emouvant, avec Romy Schneider et Michel Piccoli.

Paramount Marivaux 2e.

LES RAISINS DE LA COLÈRE.
de John Ford.

D'après le roman de John Steinbeck.

Exploitation et révolte des ouvriers agricoles dans l'Amérique des années 1930.

Studio Contrescarpe 5e (vo).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOUS.
avec Jack Nicholson.

Un simulateur sème la perturbation dans un asile de fous.

Arcade 2e. Saint Séverin 5e (vo).

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX, LES PLOUFFE.
de Gilles Carle.

Une famille québécoise aux prises avec le nationalisme québécois et la guerre de 1939-1940. Un film à la fois drôle et émouvant.

Cité Internationale 14e.

REDS.
de Warren Beatty.

L'histoire de John Reed et un petit peu celle de la Révolution russe.

Paris Loisirs 18e.

LE TROUPEAU.
de Z. Okten.

A travers la vie d'une famille de paysans nomades, un témoignage sur la Turquie d'aujourd'hui, à la fois féodale dans les campagnes reculées et férocement capitaliste dans les villes !

14 Juillet Parnasse 6e (vo).

Les décrets gouvernementaux sur l'UNEDIC

Un train de mesures contre les chômeurs

Le patronat réclamait de l'ordre de 20 milliards d'économies, les syndicats s'étaient mis d'accord pour accepter 10 milliards et, finalement le gouvernement a tranché : 12 ou 12,5 milliards vont être alloués en moins aux chômeurs.

Les patrons ont reconnu que ces mesures étaient « raisonnables mais insuffisantes » **et cela ne les empêche pas de renâcler et de pleurer encore misère.**

Mais ce sont les chômeurs et les pré-retraités qui ont des motifs de protester, car ils vont être des centaines de milliers touchés à un titre ou un autre, plus ou moins gravement, par les décrets gouvernementaux qui vont paraître incessamment.

D'après les propositions présentées comme définitives, il semble que l'une des mesures, peut-être la plus lourde de conséquences, est celle qui stipule que, dorénavant, pour bénéficier des allocations chômage, il faudra avoir travaillé six mois sur les douze mois précédant le chômage. Les syndicats ont tout de même protesté, et le gouvernement a fait un simulacre de geste en concédant qu'il sera possible, avec trois mois de travail, de toucher une indemnité, mais pendant trois mois seulement ! Alors, il n'y a pas de quoi pavoiser. Et cette mesure, à une période où la crise engendre le développement d'emplois précaires, risque de faire que, bientôt, de nombreux chômeurs seront sans ressources.

Une autre mesure, concernant les travailleurs qui veulent se mettre en pré-retraite, a aussi beaucoup touché les travailleurs. En effet, à partir du 1er janvier, les travailleurs qui partiront en pré-retraite ne toucheront que 65 % de leur salaire brut au-dessous du plafond de la Sécurité sociale (7 080 F) et 50 % pour la partie supérieure contre 70 % du salaire brut jusqu'à présent. Il y a des exceptions et des délais. Mais il est certain que l'on a vu beaucoup de travailleurs qui souhaiteraient se mettre en pré-retraite faire leurs calculs avec inquiétude.

Par ailleurs, ce sont un peu toutes les catégories de chômeurs qui voient leurs revenus rognés par un bout ou un autre.

Etablissement du salaire de référence pour calculer les allocations, diminution du taux maximum d'allocations versées, abaissement de l'âge limite de perception des allocations (65 ans au lieu de 65 ans et trois mois). Ce ne sont que des exemples auxquels il faut ajouter l'établissement ou l'allongement des délais pendant lesquels les chômeurs devront attendre avant d'être indemnisés. C'est ainsi que les chômeurs qui bénéficient d'une indemnité de licenciement et de congés payés étaient jusqu'à présent indemnisés dès les premiers jours de chômage. Il y aura désormais un délai de carence.

Quant à ceux qui démissionneraient pour des raisons jugées illégitimes, l'indemnisation se fera au bout de 3 mois (au lieu de 43 jours maintenant).

Pour les licenciés pour raisons économiques, l'allocation diminuera plus vite.

Et pour les chômeurs qui n'ont pas fait l'objet d'un licenciement économique, la durée maximale d'indemnisation (proportionnelle déjà au nombre de mois travaillés) va diminuer dans un grand nombre de cas.

Quant aux jeunes à la recherche d'un emploi, ils auront droit à 40 % du SMIC pour les plus de 21 ans et 30 % pour les moins de 21 ans — cela pendant un an et, pour la plupart, ce n'est pas mieux qu'avant, au contraire. Quant aux femmes seules avec un enfant à charge, elles devront se contenter de 60 % du SMIC pendant un an, ce qui n'est pas lourd.

Alors ce plan est une attaque contre les travailleurs.

Dirigeants syndicaux ou diplomates pro-gouvernementaux ?

En réponse aux mesures anti-chômeurs décidées par le gouvernement, les dirigeants syndicaux n'ont pas fait la guerre. Le ton des commentaires a été calme et courtois.

Pour FO, Bergeron a déclaré que « du fait de l'attitude du patronat qui est responsable de l'échec des récentes négociations, je suis bien obligé de constater que le gouvernement y va un peu fort ». **Pour Bergeron, le gouvernement pousse un peu, mais il ne pouvait pas faire autrement !**

Maire, pour la CFDT, a « porté une appréciation positive » **sur les modifications proposées en dernière minute par Bérégovoy. Il a aussi apporté une vague critique, il** « n'approuve pas pour autant la totalité des mesures prises ». **Quant à l'action, la CFDT a décidé de lancer une** « semaine d'initiative » **du 13 au 18 décembre. Que cela est joliment dit !**

Le seul syndicat à avoir un peu rechigné, c'est la CGT. Krasucki, dans une interview au journal Le Monde **du 23 novembre, avait déclaré ;** « Il ne saurait être question de réduire les prestations de la masse des chômeurs ». **Mais après que Bérégovoy ait modifié les fameux trois points, la CGT, toujours par la voix de Krasucki, s'est félicitée que le gouvernement ait** « ainsi pris en compte une revendication concernant deux cent mille jeunes ».

Alors, bien sûr, la CGT a été la seule organisation syndicale à organiser une manifestation, mais pas contre le gouvernement : uniquement contre le patronat. Et elle n'a sûrement fait peur à personne.

La CGT manifeste contre le CNPF pour qu'il négocie

C'est de l'ordre de 2 500 personnes, en majorité des militants de la CGT, et parmi eux on pouvait dénombrer des travailleurs à la retraite, qui ont manifesté à l'appel de la CGT, de la place du Trocadéro, à Paris, au siège du CNPF, rue Pierre 1er-de-Serbie.

La banderole de tête donnait le ton : ***« Pour un réel progrès social et économique, imposons au patronat le développement industriel de l'Ile-de-France ».*** *Une autre affirmait :* ***« CNPF : saboteur de l'économie, affameur des chômeurs ! »***

Et si la sono était claire et puissante, c'était pour faire crier les éternels slogans : ***« Les patrons peuvent et doivent payer ».*** *Les manifestants étaient aussi invités à répondre en écho à la sono :* ***« Qui est-ce qui est responsable du chômage ? » ; « Qui est-ce qui envoie les capitaux à l'étranger ? » ; « Qui est-ce qui doit payer le chômage ? » ; « Qui est-ce qui sabote l'économie française ? »****, et pour conclure :* ***« Qui est-ce qui doit s'asseoir à la table des négociations ? »*** *une seule et même réponse :* ***« Les patrons »****, vous aviez deviné.*

Pas de fausse note. Aucune banderole, aucun mot d'ordre contre, ou faisant même allusion, au gouvernement.

P.V.

Allocations prénatales et postnatales

Ce n'est pas la débauche !

D'après le projet de décret présenté mardi 23 novembre par le gouvernement aux administrateurs de la Caisse nationale d'allocations familiales, il n'y aura pas de revalorisation des allocations prénatales et postnatales au 1er janvier 1983.

Quant à la prime « Debré », celle qui encourageait la France à produire... des « troisièmes bébés », et qui se montait à 6 446,11 F, elle sera désormais quasiment divisée en deux (3 838 F).

De quoi vous décourager...

ISRAËL

Quelle démocratie ?

La commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila a fait savoir à neuf personnes, dont le Premier ministre Begin, le ministre de la Défense Sharon, le chef d'état-major, le directeur des renseignements militaires et celui des services secrets, que les conclusions de ses travaux pourraient leur nuire et qu'ils devaient donc préparer leur défense.

Certains commentateurs de l'actualité politique ont trouvé là l'occasion de vanter la « démocratie » **qui règnerait dans l'Etat d'Israël.**

Certes, si ces hauts personnages ne sont pas tabous, tant mieux. Et tant mieux si les résultats de l'enquête pèsent sur leur carrière politique et militaire. Ce serait bien la moindre des choses.

Mais même de cela, on est encore très loin. Car la commission d'enquête ne rendra ses conclusions qu'en janvier, paraît-il, et de toute façon, elle n'envisage de condamner que les « négligences » **de Begin et les** « excès » **de Sharon, et pas leur politique.**

Et ses conclusions ne changeront rien à la politique du gouvernement israélien. De toute façon, la commission ne peut condamner personne, ni obliger qui que ce soit à démissionner. Et tandis que Begin et Sharon ont annoncé leur volonté de ne pas démissionner, Begin peut même se permettre le luxe d'envisager une dissolution de l'Assemblée nationale. Il sait que personne n'y tient, ni la droite religieuse, déterminante pour décider cette dissolution, mais qui peut craindre d'être évincée à l'issue de nouvelles élections, ni même l'opposition travailliste qui a toutes les chances de ne rien gagner à des élections anticipées, tous les sondages indiquant que Begin a derrière lui une forte majorité.

Alors, cette commission d'enquête aura servi, sur le plan extérieur, à satisfaire les Etats-Unis et les autres Etats qui s'étaient sentis obligés de protester et, sur le plan intérieur, à désamorcer l'indignation soulevée par les massacres des camps palestiniens dans la population israélienne, à démontrer qu'il ne s'agit là que de « bavures » regrettables, condamnées par la commission, et dont les responsables, tout hommes d'Etat qu'ils sont, ont été blâmés.

Bref, une opération politique dont Begin et Sharon se seraient certainement passés mais qui peut leur servir à limiter les frais.

Reste à savoir si ceux qui, en Israël, s'étaient dressés contre la politique criminelle menée par l'Etat sioniste d'Israël au Liban se satisferont des conclusions de cette commission d'enquête.

S.F.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46-450.